

---

## Liens entre le harcèlement au sein des institutions publiques de protection de la jeunesse et l'empathie

**Auteur :** Lassine, Marion

**Promoteur(s) :** Blavier, Adelaïde

**Faculté :** Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation

**Diplôme :** Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique

**Année académique :** 2023-2024

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/22058>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



LIÈGE université

**Psychologie, Logopédie  
& Sciences de l'Éducation**

---

# **Liens entre le harcèlement au sein des institutions publiques de protection de la jeunesse et l'empathie**

---

Mémoire présenté par **Marion LASSINE**

*En vue de l'obtention du grade de Master en Sciences Psychologiques, à finalité  
spécialisée en Psychologie Clinique*

Promotrice : **Blavier Adélaïde**

Lectrices : **Brassine Nadège et Monville Mireille**

Année académique 2023 - 2024

## Remerciements

La concrétisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans l'aide, le soutien et les conseils de plusieurs personnes que je souhaite remercier.

Tout d'abord, je tiens à remercier ma promotrice, Madame Adélaïde BLAVIER, pour son soutien, ses encouragements et l'intérêt porté à ce travail. Plus particulièrement, je souhaite remercier mes deux superviseuses, Mesdames Laura JADOT et Juliette DESTINÉ, pour leur temps, leur écoute, leur disponibilité, ainsi que leurs nombreux conseils tout au long de la réalisation de ce travail.

Ensuite, je souhaite remercier Madame Nadège BRASSINE et Madame Mireille MONVILLE pour l'intérêt porté à ce mémoire et à la lecture de ce dernier.

Mes remerciements vont ensuite à tous les professionnels que j'ai eu l'occasion de rencontrer dans le cadre de mes stages, qui m'ont permis de porter chaque jour un peu plus d'intérêt pour la psychologie de la délinquance et tout ce qu'elle implique. Je remercie notamment Monsieur Jean-Luc DRION et Madame Cindy SALBERTER, mes maîtres de stages, pour leur accueil et leur accompagnement tout au long de ces premières expériences professionnelles.

Je tiens également à remercier les jeunes et les professionnels qui ont accepté de participer à cette étude. Sans eux, la réalisation de ce travail n'aurait pas été possible.

Pour finir, je remercie particulièrement ma famille et mes amis, pour leur soutien durant ce travail, mes amies d'étude, pour avoir rendu plus agréables ces nombreuses années de cours, ainsi que mes parents et Cindy SALBERTER, ma maître de stage, pour leur relecture de ce travail et leurs conseils.

# Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>7</b>
<b>Revue de la littérature.....</b>	<b>9</b>
<b>1 Les institutions publiques de protection de la jeunesse.....</b>	<b>9</b>
1.1 Le placement des mineurs .....	9
1.2 Le climat dans ces institutions.....	11
<b>2 Le harcèlement.....</b>	<b>12</b>
2.1 Définition.....	12
2.2 Harcèlement direct et indirect.....	13
2.3 Quelques chiffres .....	14
2.4 Conséquences du harcèlement.....	15
2.5 Facteurs de risque du harcèlement.....	17
2.6 Le harcèlement chez les adolescents placés .....	17
<b>3 L'empathie.....</b>	<b>18</b>
3.1 Définition.....	18
3.2 Deux dimensions : empathie cognitive et empathie affective .....	19
3.3 Impact de l'empathie .....	20
3.4 L'empathie chez les adolescents.....	20
3.5 L'empathie chez le délinquant.....	21
3.6 L'empathie et le harcèlement.....	22
<b>4 Conclusion .....</b>	<b>24</b>
<b>Objectifs et hypothèses.....</b>	<b>26</b>
<b>1 Objectifs de la recherche .....</b>	<b>26</b>
<b>2 Hypothèses .....</b>	<b>27</b>
<b>Méthodologie.....</b>	<b>30</b>
<b>1 Population.....</b>	<b>30</b>
<b>2 Recrutement et procédure.....</b>	<b>31</b>
<b>3 Outils.....</b>	<b>31</b>
3.1 Questionnaire socio-démographique .....	32
3.2 Echelle de délinquance auto-révlée .....	32
3.3 Echelle d'empathie .....	32
3.4 Echelles de harcèlement .....	33
<b>Résultats .....</b>	<b>35</b>

<b>1</b>	<b>Données descriptives</b> .....	<b>35</b>
1.1	Echantillon total.....	35
1.2	Groupe des jeunes en IPPJ.....	36
1.3	Groupe des jeunes en enseignement scolaire classique.....	38
1.4	Statistiques de base des différents outils .....	40
1.4.1	Echelle de délinquance auto-révélee.....	40
1.4.2	Echelle d'empathie.....	41
1.4.3	Echelle de harcèlement .....	42
<b>2</b>	<b>Analyses préliminaires</b> .....	<b>43</b>
2.1	Délinquance auto-révélee .....	43
2.2	Empathie affective et cognitive .....	44
2.3	Victimisation.....	44
2.4	Harcèlement.....	45
<b>3</b>	<b>Analyses générales</b> .....	<b>45</b>
3.1	Analyses supplémentaires.....	50
3.1.1	Empathie générale.....	50
3.1.2	Différence de régime.....	51
3.1.3	Empathie cognitive .....	51
3.1.4	Comparaison de délinquance auto-révélee .....	52
	<b><i>Discussion</i></b> .....	<b>53</b>
<b>1</b>	<b>Hypothèses de base et interprétation des résultats</b> .....	<b>53</b>
<b>2</b>	<b>Intérêts et limites de notre étude</b> .....	<b>59</b>
2.1	Intérêts .....	59
2.2	Limites .....	60
<b>3</b>	<b>Perspectives et pistes de recherche</b> .....	<b>61</b>
	<b><i>Conclusion</i></b> .....	<b>63</b>
	<b><i>Annexes</i></b> .....	<b>64</b>
<b>1</b>	<b>Le régime ouvert ou fermé des IPPJ :</b> .....	<b>64</b>
<b>2</b>	<b>Délinquance officielle : criminalité apparente et légale</b> .....	<b>65</b>
<b>3</b>	<b>Formes de délinquance et statut socio-économique</b> .....	<b>65</b>
	<b><i>Bibliographie</i></b> .....	<b>66</b>

## Table des figures

<b>Figure 1.</b> Répartition des jeunes de l'échantillon total, en fonction des âges .....	35
<b>Figure 2.</b> Répartition des jeunes en IPPJ, en fonction des âges .....	36
<b>Figure 3.</b> Répartition du nombre de jeunes en IPPJ, en fonction de l'année d'enseignement .	37
<b>Figure 4.</b> Répartition des jeunes en IPPJ, par type de faits commis .....	38
<b>Figure 5.</b> Répartition des jeunes en établissement scolaire classique, en fonction des âges ..	38
<b>Figure 6.</b> Répartition du nombre de jeunes en établissement scolaire classique, par nombre de frères et sœurs .....	39
<b>Figure 7.</b> Répartition du nombre de jeunes en établissement scolaire classique, en fonction de l'année et du type d'enseignement.....	40
<b>Figure 8.</b> Représentation des scores moyens des rangs attribués au test de Wilcoxon.....	49

## Table des tableaux

<b>Tableau 1.</b> Statistiques de base de l'échelle de délinquance auto-révélee.....	41
<b>Tableau 2.</b> Statistiques de base de l'échelle de délinquance auto-révélee en fonction des deux groupes.....	41
<b>Tableau 3.</b> Statistiques de base de l'échelle d'empathie .....	41
<b>Tableau 4.</b> Statistiques de base de l'échelle d'empathie en fonction des deux groupes .....	41
<b>Tableau 5.</b> Statistiques de base de l'échelle d'empathie en fonction des deux groupes et du type d'empathie .....	42
<b>Tableau 6.</b> Statistiques de base de l'échelle de victimisation.....	42
<b>Tableau 7.</b> Statistiques de base de l'échelle de victimisation en fonction des deux groupes..	42
<b>Tableau 8.</b> Statistiques de base de l'échelle d'auteur de harcèlement .....	43
<b>Tableau 9.</b> Statistiques de base de l'échelle d'auteur de harcèlement en fonction des deux groupes.....	43
<b>Tableau 10.</b> Test Kolmogorov-Smirnov pour les résultats de l'échelle de délinquance auto-révélee .....	43
<b>Tableau 11.</b> Test Kolmogorov-Smirnov pour les résultats à l'échelle d'empathie affective .	44
<b>Tableau 12.</b> Test Kolmogorov-Smirnov pour les résultats à l'échelle d'empathie cognitive.	44
<b>Tableau 13.</b> Test Kolmogorov-Smirnov pour les résultats à l'échelle de victimisation.....	44
<b>Tableau 14.</b> Test Kolmogorov-Smirnov pour les résultats à l'échelle de harcèlement .....	45
<b>Tableau 15.</b> Coefficient de corrélation entre le nombre de faits de harcèlement commis et le niveau d'empathie.....	45
<b>Tableau 16.</b> Coefficient de corrélation entre le nombre de faits de harcèlement commis en IPPJ et le niveau d'empathie cognitive.....	46
<b>Tableau 17.</b> Coefficient de corrélation entre le nombre de faits de harcèlement commis dans les établissements scolaires classiques et le niveau d'empathie cognitive et affective .....	47
<b>Tableau 18.</b> Coefficient de corrélation entre le niveau de délinquance auto-révélee et le niveau d'empathie cognitive.....	48
<b>Tableau 19.</b> Test de Wilcoxon 1 .....	49
<b>Tableau 20.</b> Coefficient de corrélation entre le nombre de faits de harcèlement commis en IPPJ et l'empathie .....	50
<b>Tableau 21.</b> Coefficient de corrélation entre le niveau de délinquance et l'empathie.....	51
<b>Tableau 22.</b> Test de Wilcoxon 3 .....	51

**Tableau 23.** Test de Wilcoxon 4 ..... 52  
**Tableau 24.** Test de Wilcoxon 5 ..... 52

## Introduction

Le harcèlement est un sujet qui amène de nombreuses préoccupations et qui a donc été beaucoup exploré en milieu scolaire (Hu et al., 2022). En 2019, l'UNESCO<sup>1</sup> affirme que 32% des adolescents ont déjà été victimes de harcèlement au cours de leur parcours scolaire. Ce vécu de harcèlement peut avoir de lourdes conséquences sur le développement de ces jeunes (Chow et al., 2022 ; Hu et al., 2022 ; Lee et al., 2022 ; McWood et al., 2022), tant à court terme qu'à long terme (Fougeret-Linlaud, 2022). De nombreuses études indiquent que les effets négatifs du harcèlement peuvent persister plusieurs décennies après, affectant les victimes jusqu'à l'âge adulte (Fougeret-Linlaud, 2022 ; Takizawa et al., 2014 ; Ttofi et al., 2011). La gravité de ces conséquences peut varier, allant de la détresse psychologique, comme l'anxiété et la dépression, à des impacts physiques, tels que la mutilation ou l'obésité, et pouvant même conduire au suicide (Chow et al., 2022 ; Fougeret-Linlaud, 2022 ; Klomek et al., 2009 ; Takizawa et al., 2014).

Le harcèlement scolaire est particulièrement présent chez les jeunes adolescents (Hu et al., 2022) et l'influence du groupe est omniprésente dans cette dynamique (Quartier & Bellon, 2020). Actuellement, il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude ayant évalué le taux de harcèlement au sein des IPPJ en Belgique. Or, tout comme dans l'enseignement classique, les IPPJ rassemblent des jeunes qui sont soumis à des conditions de vie en groupe, susceptibles de donner lieu à des faits de harcèlement. De plus, la qualité de vie de ces jeunes durant leur placement est primordiale pour que ces derniers puissent se développer correctement et s'assurer une meilleure réinsertion dans le futur (De Ruigh et al., 2019 ; Grégoire & Mathys, 2018). Bien que cela soit connu, il existe un manque significatif de recherches sur les moyens d'améliorer l'adaptation psychologique de ces jeunes à leur environnement de placement (O'Hara et al., 2019). Par conséquent, nous avons décidé d'évaluer la prévalence du harcèlement chez les jeunes placés en IPPJ, en comparaison à celle dans les établissements scolaires classiques.

De plus, des études montrent que l'empathie peut jouer un rôle à la fois sur la délinquance (De Jesus Cardona Isaza et al., 2021 ; Jolliffe & Farrington, 2004 ; Néo & Kimonis, 2011 ; Van

---

<sup>1</sup> UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

Langen et al., 2014) et sur le harcèlement (Crick & Dodge, 1994 ; Fabris et al., 2022 ; Tolmatcheff et al., 2018 ; Zych et al., 2019). Un niveau élevé d'empathie peut diminuer la propension aux comportements agressifs et inappropriés, car elle permet à la personne d'avoir davantage conscience des répercussions que ses actes peuvent avoir sur les autres (Calandri et al., 2021 ; De Jesus Cardona Isaza et al., 2021 ; Fabris et al., 2022). Évaluer l'effet médiateur potentiel que l'empathie pourrait avoir sur le harcèlement au sein d'une population impliquée dans des faits de délinquance serait ainsi utile pour pouvoir s'y appuyer dans de futures études. Cela permettrait d'agir sur le harcèlement avec des mécanismes de prévention adaptés grâce à une évaluation complète de l'empathie, qui prend en compte à la fois la dimension affective et cognitive de cette dernière.

Le présent travail vise donc à établir la prévalence du harcèlement en IPPJ en FWB afin de déterminer la nécessité de mettre en place des mécanismes de prévention adaptés. Nous cherchons également à explorer le rôle potentiel de l'empathie dans cette dynamique afin de mieux cibler les interventions futures en cas de harcèlement.

Pour aborder cette problématique, nous proposons une approche quantitative en interrogeant des jeunes placés en IPPJ ainsi que dans les établissements scolaires classiques. Cette démarche vise à répondre aux hypothèses de recherche que nous avons formulées sur base de l'analyse de la littérature scientifique.

## 1 Les institutions publiques de protection de la jeunesse

### 1.1 Le placement des mineurs

Depuis la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les institutions publiques de protection de la jeunesse (IPPJ) accueillent des mineurs poursuivis par la justice, nécessitant une mesure de placement (Jaspart, 2010a). Cette mesure, ordonnée par le tribunal de la jeunesse, s'applique aux jeunes âgés de douze à dix-huit ans poursuivis pour des faits qualifiés infraction (Décret de 2018 – Art. 124). Cette justice, au départ fondée sur la punition, a laissé place au XX<sup>e</sup> siècle à une justice qui se veut d'abord protectrice avant d'être sanctionnante, ayant ainsi comme but de réintégrer le jeune délinquant dans la vie sociale quotidienne normale (Bailleau & Cartuyvels, 2011).

Ces institutions ont pour objectif de rétablir un cadre et un rythme de vie normal aux jeunes délinquants (Delens-Ravier, 2008 ; Jaspart, 2010a), et de les préparer en vue de leur réinsertion future dans la société (Delens-Ravier, 2008 ; Jaspart, 2010a), en gardant comme objectif principal une dimension éducative (*IPPJ – Portail de l'aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d.,* ). Le placement des jeunes peut se faire en régime ouvert de préférence, ou fermé s'il n'y a pas d'autre solution envisageable (De Fraene et al., 2005) (cfr annexe). Parmi les grands principes de ces institutions, on retrouve tout d'abord l'individualisation, c'est-à-dire partir du jeune, de ses limites mais surtout de ses potentialités, de ses désirs, de ses expériences, de ses projets, afin d'établir un projet individuel et un plan d'intervention structuré et organisé qui sera propre à chacun et répondra aux besoins spécifiques liés à sa situation (Delens-Ravier, 2008 ; *IPPJ – Portail de l'aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d.,*). Le partenariat et l'ouverture sont des principes également importants pour les IPPJ. En effet, ces institutions encouragent fortement la collaboration avec d'autres acteurs et institutions qui pourraient contribuer à élaborer le projet éducatif des jeunes, tels que les autorités judiciaires, les autres acteurs du secteur, mais aussi avec le jeune et ses parents (*IPPJ – Portail de l'aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d.,*). Les dispositions nécessaires sont ainsi prises pour maintenir les liens familiaux du jeune, sauf en cas de décision contraire du tribunal de la jeunesse. En complément, considérant le temps du

placement du jeune comme une contribution à sa réinsertion sociale, les IPPJ utilisent de manière optimale des ressources extérieures telles que le maintien de l'inscription scolaire pendant le placement, le recours aux centres de formation à horaire réduit, les organismes d'alphabétisation, les centres de planning familial, ou d'autres initiatives de ce type (*IPPJ – Portail de l'aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d.,*).

Depuis les années 80, on observe une multiplication du nombre de places dans les institutions et l'apparition de nouveaux centres d'enfermement (Jaspart, 2010a). En parallèle, le nombre d'adolescents qui entrent et restent dans le système judiciaire juvénile n'a cessé d'augmenter (O'Hara et al., 2019). Cette augmentation suscite des interrogations car certaines études belges indiquent au contraire que les chiffres de délinquance juvénile enregistrés ne démontrent pas d'augmentation et sont plutôt stables (Vanneste et al., cité par De Fraene et al., 2005). En effet, il est essentiel de faire preuve de prudence dans l'interprétation des statistiques nationales de criminalité car plusieurs facteurs influencent leur évolution. Premier facteur, le progrès technique : les dispositifs de contrôle sont plus efficaces car les procédures évoluent et se perfectionnent dans la manière de récolter les informations ou de les traiter, ce qui permet d'avoir un chiffre noir moins élevé (Born & Glowacz, 2017), c'est-à-dire de diminuer le taux de crimes commis qui ne sont pas connus des institutions judiciaires (Glowacz, 2021). Ensuite, il faut également prendre en compte un facteur lié à l'évolution du contexte socio-économique et à la capacité des victimes à porter plainte : l'amélioration de l'éducation et des conditions de vie de manière générale crée un cercle vertueux dans lequel l'intérêt accordé aux droits de l'homme grandit, ce qui rend les individus moins tolérants face aux agressions et à la violence et amène ainsi une plus grande dénonciation de la part des victimes (Born & Glowacz, 2017). Un autre facteur, d'après Kutchinsky dans sa théorie du « crime carrousel », est la médiatisation de la criminalité, qui vient augmenter le sentiment d'insécurité des individus et va directement avoir un impact sur l'abondance des contrôles de police, ce qui va accroître le nombre de crimes enregistrés (Born & Glowacz, 2017). L'augmentation du nombre de jeunes entrant dans le système judiciaire ne doit donc pas être nécessairement assimilé à une hausse de la délinquance juvénile. Notons par ailleurs que les facteurs cités ci-dessus font référence notamment à deux types de délinquance qu'il est important de distinguer : la délinquance officielle (cfr annexe), qui représente les actes criminels sanctionnés par la police ou les tribunaux, et la délinquance réelle, qui englobe l'ensemble des infractions commises sur un territoire donné pendant une période donnée. Afin d'estimer au mieux cette dernière, des chercheurs tels que Nye et Short (1957) ont proposé des mesures statistiques de délinquance auto-révélee, considérées comme

plus valides que les données de police car elles encouragent une plus grande franchise de la part des individus interrogés.

## 1.2 Le climat dans ces institutions

Malgré le caractère protectionnel des placements de mineurs dans des IPPJ, l'impact de l'enfermement sur ces jeunes est significatif et souvent négligé. Il est essentiel de se pencher sur le vécu des jeunes placés dans ces institutions, ainsi que sur le climat qui y règne, car cela peut considérablement influencer le développement de ces jeunes (Lee et al., 2018). Au sein de ces institutions, l'humour et le rire jouent un rôle prépondérant, permettant aux jeunes de se défendre et de prendre de la distance par rapport aux contraintes auxquelles ils sont confrontés. Ils partagent leur passé et en rient, ce qui leur permet non seulement de se détendre, mais aussi de se rapprocher (Jaspart, 2010b). Des affinités se créent entre les adolescents, surtout lorsqu'ils se retrouvent dans leurs chambres, loin du regard des adultes et des professionnels (Jaspart, 2010a). Cependant, l'humour n'est pas toujours utilisé de manière constructive, il peut servir à rire des autres, au sein de groupes formés autour de critères tels que les antécédents des jeunes, les infractions commises, ou encore leur âge (Jaspart, 2010a). Cette dynamique de groupe peut influencer le comportement agressif des adolescents vivant en institution, surtout chez ceux qui y résident depuis longtemps (Van Den Tillaart et al., 2018). De plus, les jeunes placés sont plus exposés à une plus faible socialisation et à un développement personnel de moins bonne qualité (Fagan & Kupchik, 2011). Par conséquent, le placement semble pouvoir avoir des effets négatifs tant sur les relations sociales que sur la santé mentale et physique des jeunes, ainsi que sur leur réintégration dans la société (Lambie & Randell, 2013), c'est pourquoi il faut tenter d'opter pour cette alternative uniquement en dernier recours (Fagan & Kupchik, 2011).

Dans ce contexte, il est important de s'intéresser à la qualité de vie des jeunes durant leur placement (De Ruigh et al., 2019). En effet, l'organisation mondiale de la santé (OMS) (2012), définit la qualité de vie comme étant « la perception subjective de sa propre situation de vie qui est évaluée dans le contexte culturel et les systèmes de valeurs dans lesquels on vit, ainsi que par rapport à ses propres objectifs, attentes, normes et préoccupations ». Les jeunes qui ressentent une meilleure qualité de vie pendant leur placement auront donc moins besoin de soutien émotionnel et seront mieux préparés à s'adapter lorsqu'ils quitteront l'institution (De

Ruigh et al., 2019), ce qui souligne l'importance de comprendre l'expérience de vie des jeunes placés (Grégoire & Mathys, 2018).

De plus, Lambie et Randell (2013) mettent en évidence l'influence du niveau de maturité psychologique des jeunes par rapport aux adultes. Les adolescents peuvent avoir plus de difficultés à réguler leurs émotions face au climat spécifique et particulier des IPPJ (Gallagher & Dobrin, 2006 ; Lambie & Randell, 2013). Étant encore en plein développement social à cet âge, les adolescents sont plus vulnérables face à des relations sociales négatives, qui peuvent avoir un impact plus dommageable sur eux que sur des adultes (Lambie & Randell, 2013). Cependant, malgré que le problème soit connu, il existe un manque considérable de services thérapeutiques dans les institutions de placement de mineurs, ainsi qu'un manque de recherche sur la façon d'améliorer l'adaptation psychologique de ces jeunes à leur environnement de placement. (O'Hara et al., 2019).

Enfin, des recherches indiquent que les taux de suicide chez les jeunes pris en charge par le système judiciaire sont plus élevés que dans la population générale (Gray et al., cité par Stokes et al., 2015). En effet, un grand nombre de victimes de harcèlement apparaissent comme étant également victimes de suicide, ce qui indique qu'un lien entre les deux existerait (Blaauw et al., 2001). Selon une enquête publiée par JM Memory sur le suicide chez les jeunes placés en IPPJ, le taux de suicide est 4.6 fois plus élevé que celui observé dans la population générale. Cette problématique souligne l'importance de prendre en compte les conditions de vie des jeunes dans ces institutions afin d'améliorer leur bien-être et leur sécurité. (Memory, cité par Stokes et al., 2015).

## 2 Le harcèlement

### 2.1 Définition

Benoît Galand (2014, p. 4) définit le harcèlement comme étant « des actes négatifs délibérés et répétés à l'égard d'une personne qui ne voit pas comment y mettre fin ». Bien que les définitions du harcèlement diffèrent légèrement selon les auteurs, un grand nombre d'entre eux s'accordent sur l'existence de trois caractéristiques fondamentales du harcèlement (Mathys & Claes, 2020)

qui sont l'intention de faire du tort à autrui, la répétition des faits et un déséquilibre de pouvoir entre l'auteur et la victime (Mathys & Claes, 2020 ; Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015). Ces trois éléments, amenés initialement par Dan Olweus en 1993 (Fougeret-Linlaud, 2022 ; Mathys & Claes, 2020), puis repris par la suite comme référence dans la littérature scientifique (Mathys & Claes, 2020), sont ce qui permet de différencier les situations de harcèlement des actes accidentels et isolés (Galand, 2024). En effet, même si l'agresseur prétend souvent le contraire (Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015), l'intentionnalité agressive est en générale présente dans les comportements de harcèlement. Cependant, à elle seule, elle ne peut constituer l'acte de harcèlement en lui-même car cette intentionnalité d'être agressif envers autrui est à l'origine de tout conflit conduisant à des bagarres (Fougeret-Linlaud, 2022). C'est pourquoi la notion de la fréquence des événements est essentielle dans la dynamique du harcèlement. Les faits ne doivent pas nécessairement se produire tous les jours pour être qualifiés de harcèlement. Toutefois, leur répétition sur le long terme (Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015) est ce qui amène le sentiment constant de crainte chez la victime (Fougeret-Linlaud, 2022). Cette dernière, humiliée de façon récurrente par cette relation de dominant/dominé (Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015), se retrouve piégée dans un déséquilibre de pouvoir et de force qui l'empêche de se défendre (Salmivalli, 2018).

Par ailleurs, ces trois aspects du harcèlement qui mettent la plupart des auteurs d'accord ne font pas l'unanimité. En effet, Quartier et Bellon (2020) soulignent l'importance de l'influence du groupe dans la dynamique du harcèlement. Celle-ci pourrait amener chez l'auteur une pression qui le pousserait à agir sur sa victime. La motivation première est, dans ces cas-là, non plus l'intention de nuire à autrui, mais plutôt d'effectuer un mimétisme par rapport aux autres (Quartier & Bellon, 2020) et de gagner en popularité au sein du groupe (Piquet, 2017).

## 2.2 Harcèlement direct et indirect

Dans sa définition du harcèlement, Galand (2014) met en lumière différentes manières dont ce dernier peut s'exercer. En effet, selon lui, le harcèlement peut s'exercer de manière verbale (moqueries, insultes, intimidation), physique (coup, racket, attouchement), relationnelle (rejet, rumeur, exclusion), matérielle (vol, dégradation), et via les technologies de l'information et de la communication (internet, téléphone, portable). Toutes ces différentes manifestations font référence à deux grandes formes de harcèlement, différenciables par les modes d'agression. Il peut donc être de nature directe, comme les agressions physiques ou verbales ; ou de nature

indirecte, comme l'isolement social ou l'exclusion (Hu et al., 2022 ; Fontaine, 2018). C'est la relation entre l'auteur et la victime qui est qualifiée de directe ou indirecte. Dans le cas d'un harcèlement indirect, les stratégies sociales utilisées sont telles qu'il est plus difficile d'en identifier l'auteur. Ce dernier implique les pairs dans la dynamique afin de nuire à la victime. Tandis que, dans des cas de harcèlement direct, les confrontations sont plus facilement identifiables (Fontaine, 2018 ; Putallaz et al., 2007).

Dans cette différence de harcèlement, l'âge joue un rôle considérable. En effet, les plus jeunes (âgés de 15 et 17 ans) ont davantage tendance à rapporter des actes de harcèlement physique, donc direct, tandis que les plus âgés (ayant entre 18 et 20 ans) déclarent plus fréquemment des formes de violence indirecte (Chan & Ireland, 2009). Initialement, la recherche s'est principalement concentrée sur la forme directe du harcèlement en raison de la visibilité de ces comportements chez les jeunes et de leur impact immédiat sur les victimes. Cependant, les chercheurs ont progressivement élargi leur perspective pour inclure le harcèlement indirect, caractérisé par des comportements plus subtile, afin de mieux comprendre la dimension relationnelle de l'agression (Putallaz et al., 2007).

### 2.3 Quelques chiffres

Des études démontrent que le harcèlement est un phénomène très fréquent dans le milieu scolaire (Hu et al., 2022), avec un impact particulièrement marqué chez les jeunes entre 9 et 15 ans (Hu et al., 2022). Après cet âge, le harcèlement diminue au fur et à mesure que les jeunes grandissent (Alvarez-Garcia et al., 2015 ; Craig et al., 2009 ; Fougeret-Linlaud, 2022), grâce à la maturation psychique du harceleur, mais aussi celle de la victime qui arrive à développer de meilleures stratégies pour faire face à ce type d'évènements (Fougeret-Linlaud, 2022).

De nombreuses études sur le harcèlement scolaire ont donné des chiffres et des taux de harcèlement. Mais ces dernières ont du mal à s'accorder sur une prévalence en tant que telle pour plusieurs raisons, notamment les différences d'échantillons et d'échelles utilisées pour estimer ces taux de harcèlement (Fougeret-Linlaud, 2022) ainsi que les différentes périodes du développement des auteurs et des victimes prises en compte (Mathys & Claes, 2020), rendant la comparaison entre ces études difficile (Fougeret-Linlaud, 2022).

En 2014, une enquête menée en Fédération Wallonie-Bruxelles révélait que 29% des élèves de 6<sup>ème</sup> primaire avaient été victimes de harcèlement cette année-là, tandis que cette prévalence diminuait à 19% en 1<sup>ère</sup> secondaire, puis à 13% pour les élèves de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> secondaire cette même année (Galand, 2014). Après cet âge, comme expliqué plus haut, le taux continue de diminuer progressivement (Alvarez-Garcia et al., 2015 ; Craig et al., 2009). De manière générale, le rapport de l'UNESCO de 2019 indique que 32% des adolescents ont déjà subi du harcèlement scolaire, principalement sous la forme d'agression verbale et psychologique.

Une différence de prévalence peut se remarquer en fonction du sexe des auteurs et des victimes, notamment dans les écoles secondaires, où le sexe masculin semble dominer à la fois la prévalence des victimes et des auteurs de harcèlement (Brandibas et al., cités par Fougeret-Linlaud, 2022). Cette domination du genre masculin au niveau des auteurs de harcèlement est soutenue par Craig et al., (2009), mais pas en ce qui concerne le sexe des victimes. En effet, dans leur étude, ces derniers soutiennent que les filles ont tendance à rapporter davantage de vécu de harcèlement que les garçons, et cela, peu importe le pays ou l'âge étudié (Craig et al., 2009). Cet avis est également partagé par Smith et al. (2004) qui démontrent dans leur étude que les filles ont davantage tendance à harceler des filles, tandis que les garçons ne marquent pas de différence à ce niveau. Par conséquent, les filles montrent une prévalence de vécu de harcèlement plus élevée que les garçons car elles sont victimes à la fois des garçons et des filles auteur de harcèlement.

## 2.4 Conséquences du harcèlement

Le harcèlement est une forme d'agression qui passe souvent inaperçue. En effet, il arrive fréquemment que les personnes qui en sont victime rencontrent des difficultés à parler de ces événements, que ce soit par honte, par peur d'aggraver les circonstances, ou encore par sentiment de culpabilité (Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015). Cependant, le harcèlement peut tout de même mener à de nombreuses conséquences. En effet, le développement des adolescents victimes (McWood et al., 2022), peut être affecté à des niveaux physiques, psychologiques ou encore scolaires (Hu et al., 2022). Galand (2009) ajoute que le harcèlement entre les élèves peut amener des difficultés émotionnelles et des problèmes de comportement. Il engendre également une grande victimisation, qui s'avère être un facteur de stress pouvant mener à de sérieuses conséquences sur la santé de l'individu. Parmi celles-ci, on retrouve des

problèmes mentaux comme l'anxiété, la dépression ou l'automutilation, ainsi que des problèmes physiques tels que l'obésité (Chow et al., 2022). Cette victimisation peut également aggraver le sentiment de solitude (Lee et al., 2022) et favoriser la survenue de comportements délinquants (Hu et al., 2022) ou encore l'implication dans des activités criminelles (Lee et al., 2022). Par conséquent, il est important d'identifier tous les facteurs qui constituent ces agressions pour réussir à les prévenir du mieux possible (Chow et al., 2022).

Les conséquences du harcèlement sont donc nombreuses et peuvent se manifester aussi bien à court terme qu'à long terme (Fougeret-Linlaud, 2022). Dans le court terme, on remarque que l'anxiété qui survient suite à un vécu de harcèlement peut mener à un décrochage scolaire, voire à une potentielle déscolarisation. Cela peut être lié à un besoin d'isolation de la part de la victime, mais également à des problèmes de concentration dus à ce vécu de harcèlement, qui auraient comme répercussion d'entraver les performances scolaires du jeune victime (Bellon et al., cités par Fougeret-Linlaud, 2022).

Par ailleurs, le harcèlement n'est pas un événement momentané qui amène des répercussions uniquement au moment où il est vécu (Ttofi et al., 2011). D'autres conséquences peuvent également survenir quelques années après avoir subi le harcèlement (Fougeret-Linlaud, 2022). En effet, le harcèlement subi durant l'adolescence serait un facteur prédisposant à la dépression à l'âge adulte (Takizawa et al., 2014 ; Ttofi et al., 2011), même à un âge avancé. Une étude de Takizawa et al. (2014) a démontré que les personnes fréquemment harcelées lorsqu'elles étaient adolescentes avaient un risque plus élevé de développer un vécu dépressif à l'âge de 45 ans. Le constat est le même pour la détresse psychologique comme l'anxiété. Même à 50 ans, des dizaines d'années après avoir subi le harcèlement, il est possible de développer des symptômes de ce type. Cette même étude met effectivement en lumière que le harcèlement peut avoir un impact sur le développement de mauvaises relations sociales chez la victime, ainsi que sur le sentiment de bien-être subjectif à l'âge adulte.

De nombreuses études soutiennent également qu'il existe une forte association entre le vécu de harcèlement en tant que victime et des comportements suicidaires (Fougeret-Linlaud, 2022 ; Klomek et al., 2009 ; Takizawa et al., 2014). En effet, la corrélation entre la dépression et le harcèlement est importante et, de manière générale, la dépression représente un facteur précipitant des comportements suicidaires (Klomek et al., 2009). Ce risque de développer des pensées suicidaires en tant que victime est d'autant plus élevé lorsque le soutien des adultes est

inexistant (Catheline, 2020) et que les événements difficiles que le jeune est en train de vivre sont minimisés et ne sont pas pris en considération (Fougeret-Linlaud, 2022).

## 2.5 Facteurs de risque du harcèlement

De manière générale, le facteur de risque de subir du harcèlement le plus important est la différence. Lorsque le jeune se différencie du groupe d'une quelconque manière, il a plus de risque de se faire harceler (Catheline, 2020).

De plus, un autre élément qui caractérise un risque plus élevé d'être victime de harcèlement est l'entourage. Lorsque les relations avec la famille ou les pairs de manière générale est moins bonne, le jeune a plus de risque de subir du harcèlement (Galand, 2009). Plusieurs études soutiennent effectivement que le manque de soutien familial et de mauvaises relations avec ses parents constituent un facteur de risque du harcèlement car le fait d'être isolé rend la personne plus vulnérable aux comportements négatifs des autres (Galand, 2009 ; Lereya et al., 2013 ; Shojaei et al., 2009 ; Zhou, 2024). De même pour la relation avec les autres jeunes, le risque d'être victime de harcèlement est davantage présent chez les personnes qui présentent des difficultés d'intégration sociale avec les autres (Kubiszewski et al., 2014 ; Shojaei et al., 2009).

## 2.6 Le harcèlement chez les adolescents placés

Bien que les jeunes placés en institutions publiques de protection de la jeunesse aient été impliqués dans des actes de délinquances en tant que mineurs, il est important de reconnaître qu'ils ne sont pas exclusivement des délinquants mais peuvent également être eux-mêmes des victimes. Il est donc essentiel de s'intéresser au lien entre délinquance et victimisation (Grégoire & Mathys, 2018). En effet, bien qu'une partie de ces jeunes puisse développer des sentiments de solidarité, de partage et de socialisation au sein de ces institutions (Cardon et al., 2013), d'autres peuvent malheureusement faire face à des expériences plus difficiles, parfois marquées par des épisodes de harcèlement (Wiklund et al., 2014). Des groupes de jeunes utilisent l'humour contre d'autres groupes davantage marginalisés, des rumeurs circulent et peuvent parfois fragiliser les personnes concernées (Jaspart, 2010b). Il existe, d'après Ireland et Archer (1996), dans le milieu carcéral, certains profils de personnes qui sont plus à risque d'être visés par les auteurs de harcèlement, comme ceux étant plus timides, présentant un manque de confiance en eux, étant placés pour agression sexuelle, ou encore ayant un groupe d'amis assez

restreint. Bien que ces caractéristiques citées dans cette étude concernent des adultes, elles sont soutenues par Brookes et al. (1993) pour les jeunes également. Ce dernier s'accorde en effet pour dire que ces profils, tout comme les non-conformistes, ceux avec un réseau social limité, les nouveaux arrivants ou encore les introvertis, ont davantage de risques d'être victimes de harcèlement.

D'après les travaux d'Ireland (2005), les adolescents placés sont davantage vulnérables au harcèlement, qu'ils en soient victimes ou auteurs, comparativement aux délinquants adultes, en particulier en ce qui concerne les formes de harcèlement direct (Ireland & Monaghan, 2006). Ireland (2002) avance que ces jeunes conseillent souvent aux victimes de harcèlement de solliciter le soutien de leur famille et d'un professionnel au sein de l'institution. Cette recommandation peut être attribuée à l'importance accordée dans ces établissements à la qualité des liens sociaux et familiaux des jeunes résidents (Ireland, 2002).

La question de la victimisation des adolescents placés requiert ainsi une attention particulière, de même que la crainte de victimisation, cette dernière pouvant influencer de manière significative les réactions émotionnelles et la recherche d'aide chez les mineurs (Chan & Ireland, 2009). Par conséquent, il est impératif de prendre en considération ce facteur afin de mieux appréhender la situation et de concevoir des interventions adaptées, visant à minimiser autant que possible cette crainte (Rezapour et al., 2021).

## 3 L'empathie

### 3.1 Définition

Il existe de nombreuses définitions de l'empathie, ayant évolué au fur et à mesure du temps et des auteurs qui l'étudient. Au départ, l'empathie était considérée comme étant « la capacité de se mettre à la place d'une autre personne pour comprendre ses sentiments ou à se représenter la représentation mentale d'une autre personne » (Boulanger & Lançon, 2006). En 2011, McDonald et Messinger rejoignent cette définition en ajoutant l'aspect de l'empathie permettant de ressentir soi-même les émotions des autres, en plus de les comprendre et de se les représenter. D'après eux, l'empathie est « la capacité de ressentir et d'imaginer l'expérience émotionnelle d'une autre personne ». Weisz et Cikara (2021) rajoutent que l'empathie joue un

rôle considérable dans l'équilibre socio-émotionnel de tout un chacun car cet équilibre repose notamment sur les interactions avec les autres (Weisz & Cikara, 2021). De plus, l'empathie sollicite des zones du cerveau qui sont impliquées dans la régulation des émotions (Schurz et al., 2020).

Un aspect important à prendre en compte dans la définition de l'empathie est le caractère conscient de cette dernière. En effet, même si les processus empathiques sont généralement automatiques, ils dépendent tout de même de mécanismes de contrôle. Lorsqu'une personne éprouve de l'empathie pour quelqu'un d'autre, elle est capable de différencier ces états émotionnels de ses propres émotions. L'empathie se définit donc également par la conscientisation que les émotions que l'on perçoit lorsqu'on éprouve de l'empathie sont les émotions d'autrui et que ces dernières sont différentes de nos propres émotions (Cuff et al., 2014).

Chaque auteur a donc sa propre manière d'envisager l'empathie. Cependant, une convergence se dessine au travers de plusieurs caractéristiques centrales. L'empathie peut être appréhendée comme une réaction émotionnelle en réponse à l'état affectif d'autrui (Calandri et al., 2021), incluant les pensées et les sentiments de l'autre (Allemand et al., 2015).

Pour finir, l'empathie joue un rôle considérable au niveau social. Elle permet d'augmenter les interactions et les échanges avec autrui (Weisz & Cikara, 2021). En effet, les notions d'altruisme et d'empathie sont étroitement liées (McDonald & Messinger, 2011). Une personne empathique va avoir plus de facilités à être prosociale avec les personnes qui l'entourent, et ainsi à agrandir son réseau social, car c'est grâce à cette dimension que la personne va manifester une certaine motivation relationnelle (Weisz & Cikara, 2021), va avoir envie de favoriser ses relations avec les autres, ainsi que le bonheur de ces derniers (Edele et al., 2013).

### 3.2 Deux dimensions : empathie cognitive et empathie affective

L'empathie comprend plusieurs dimensions (Calandri et al., 2021) qui sont étroitement liées (Fabris et al., 2022) et qui permettent aux personnes qui l'éprouvent d'à la fois comprendre et ressentir les états affectifs des personnes qui l'entourent (McDonald & Messinger, 2011).

La première dimension est l'empathie cognitive. Elle correspond à la capacité de reconnaître mais aussi de comprendre le ressenti des autres (Calandri et al., 2021). C'est être capable de s'imaginer ce que ça doit être pour la personne d'être dans cette situation, s'imaginer ce qu'elle doit ressentir (Read, 2019), et être capable de nommer ces émotions ressenties (Savard et al., 2022). Par exemple, l'empathie cognitive est ce qui va permettre à quelqu'un de décoder grâce à des caractéristiques physiques (des sourcils froncés, des poings serrés, etc.) qu'une personne est en colère (Read, 2019).

D'autre part, l'empathie comprend une seconde dimension qui est affective, et qui correspond au partage et à l'expérimentation de ces émotions (Calandri et al., 2021). C'est ce qui permet à quelqu'un de partager les émotions d'une autre personne (McDonald & Messinger, 2011). C'est cet aspect de l'empathie qui va amener une personne à se sentir triste en voyant une autre personne triste, même sans avoir connaissance réellement des raisons qui la mettent dans cet état affectif (Read, 2019). C'est également cette dimension de l'empathie qui va permettre de se comporter de manière altruiste avec les autres (Edele et al., 2013).

### 3.3 Impact de l'empathie

De manière générale, les personnes qui ont un niveau élevé d'empathie démontrent une progression plus solide de leur développement, exprimant ainsi des interactions interpersonnelles plus adaptées et gratifiantes, ainsi qu'une diminution de la propension aux comportements agressifs (De Jesus Cardona Isaza et al., 2021 ; Fabris et al., 2022 ).

A contrario, ceux ayant une faible empathie risquent davantage d'implication dans des conflits et des comportements inappropriés, tels que l'agression et le harcèlement, étant moins conscients des répercussions et des dommages de leurs actions sur autrui (Calandri et al., 2021).

### 3.4 L'empathie chez les adolescents

L'empathie se développe dès le plus jeune âge, dans la petite enfance, se manifestant d'abord par des câlins donnés aux autres, puis à l'école maternelle lorsque les enfants commencent à utiliser des mots réconfortants envers les autres. Par après, elle continue de se développer à mesure que l'enfant grandit et qu'il commence à comprendre de mieux en mieux ses émotions

et celles des autres (Lewis & Rudolph, 2014). Par après, chez les adolescents, le développement de l'empathie est d'autant plus important car les jeunes expérimentent un grand nombre de changements, qu'ils soient physiques ou psychologiques. Leur manière de penser et leur raisonnement moral s'améliorent durant la période de l'adolescence. Cet âge constitue une phase de transition à la fois individuelle et sociale, engendrant des répercussions sur le développement de l'empathie (Allemand et al., 2015). Celle-ci se distingue par une maturité et une complexité supérieures par rapport à l'enfance (Allemand et al., 2015). Cela va avoir un impact sur le fonctionnement interpersonnel de l'adolescent, qui va avoir tendance à manifester moins de comportements agressifs envers les autres s'il éprouve une plus grande empathie (Calandri et al., 2019). Par conséquent, ces jeunes sont aussi enclins à adopter des comportements prosociaux, favorisant des relations amicales de qualité supérieure (Miron et al., 2020). Cependant, on remarque également que certains jeunes développent une empathie moindre, et ainsi davantage de comportements agressifs envers les autres, afin d'augmenter leur popularité (Wright et al., 2021). En effet, pour de nombreux adolescents, la popularité est importante car elle signifie avoir du pouvoir par rapport aux autres, et détermine si on est apprécié ou non par ses amis (Cillissen et al., 2011). Ainsi, il arrive qu'à l'adolescence, certains jeunes prennent des décisions, motivées par la popularité, pouvant nuire aux autres par manque d'empathie, afin d'améliorer leur statut auprès de leurs pairs. (Wright et al., 2021).

### 3.5 L'empathie chez le délinquant

En 2011, Néo et Kimonis mettent en évidence que les jeunes qui s'engagent dans la délinquance de manière précoce montrent des traits insensibles et non émotifs plus élevés que les jeunes qui rentrent dans la délinquance plus tardivement. Ces traits se manifestent par un manque d'empathie, d'émotions et de culpabilité, ainsi que des attitudes détachées, et sont associés à des niveaux accrus d'agressivité et de violence (Frick & White, cités par Centifanti et al., 2013 ; Van Langen et al., 2014). En effet, il apparaît que le déficit d'empathie est étroitement lié à des comportements antisociaux et à la délinquance, tels que des agressions verbales ou physiques. Cette relation peut être expliquée par le fait que les individus dotés d'empathie comprennent les réactions émotionnelles négatives des autres en réponse à leurs actions, ce qui les dissuade de persévérer dans ces conduites antisociales ou agressives à l'avenir (Jolliffe & Farrington, 2004). De plus, les personnes empathiques ont tendance à établir des liens sociaux avec des pairs non agressifs, ce qui les éloigne davantage de la délinquance (Robinson et al., 2007).

Cependant, d'après Van Langen et al (2014), cette relation entre le manque d'empathie et les comportements déviants ne concernerait que l'empathie cognitive. En effet, ils ont démontré que l'empathie affective n'était pas liée à l'implication dans des comportements délinquants, tandis qu'un faible niveau d'empathie cognitive a été reconnue comme étant un facteur qui pouvait influencer fortement la propension à se diriger vers des comportements déviants (Jolliffe & Farrington, 2004).

Il est important de souligner que d'après O'Neill (2020), la relation entre le manque d'empathie et la délinquance pourrait ne s'appliquer qu'à la fraude et au vol, et non à la délinquance violente. Cette distinction peut être expliquée par le fait que le vol et la fraude sont des formes de délinquance qui nécessitent plus de préméditation, impliquant davantage l'empathie dans le processus de prise de décision que pour les actes de délinquance violente qui sont plus impulsifs, et qu'il existe une probabilité accrue de confrontations négatives avec des proches dans le cas de vols et de fraudes, due au statut socio-économique lié à ces formes de délinquance (O'Neill, 2020) (cfr annexe). L'empathie peut donc être un prédicteur d'un comportement criminel (De Jesus Cardona Isaza et al., 2021), c'est pourquoi avoir un niveau élevé d'empathie est considéré comme un facteur de protection qui réduirait la probabilité de développer certains types de comportements déviants (Jolliffe & Farrington, 2004). C'est pour cela qu'il est important de s'y intéresser, surtout en matière de récidive, cette dernière pouvant être réduite si l'empathie augmente (Jolliffe & Farrington, 2004). Des programmes conçus pour accroître le niveau d'empathie des délinquants ont d'ailleurs été mis en place dans certaines prisons pour ces mêmes raisons (Jolliffe & Farrington, 2004).

### 3.6 L'empathie et le harcèlement

L'empathie semble jouer un rôle clé dans la dynamique du harcèlement (Fabris et al., 2022). Les auteurs de harcèlement semblent présenter un déficit conséquent au niveau de leurs compétences sociales (Zych et al., 2019) et ont tendance à avoir un niveau d'empathie plus bas que la population générale (Zych et al., 2019), tandis que les victimes de harcèlement montrent au contraire des personnalités plus empathiques que la moyenne de la population (Fabris et al., 2022), ce qui les amène à se comporter d'une manière qui ne va pas nuire aux autres (Stavrinides et al., 2010). Cependant, cet avis diffère en fonction des différentes études. En effet, d'après Mathys et Claes (2020), les auteurs de harcèlement seraient, au contraire, des personnes qui

agissent certes pour leur profit personnel, ce qui ne veut pas nécessairement dire qu'ils sont insensibles à ce que peut ressentir autrui ou qu'ils n'ont pas d'empathie. La nuance se situe au niveau du type de harceleur. En effet, il existe des harceleurs stratégiques et des harceleurs déficitaires (Tolmatcheff et al., 2018). Le premier type fait référence à un profil de personnes qui possèdent de bonnes compétences sociales et ont une certaine aisance à manipuler les autres (Tolmatcheff et al., 2018). Ce profil d'auteur de harcèlement n'implique pas un manque d'empathie, au contraire. Ils ont une empathie cognitive suffisamment élevée que pour comprendre les états émotionnels des autres et ainsi les manipuler à leur guise (Sutton et al., 1999). Ce qu'ils recherchent est plutôt la domination sociale. Le harceleur déficitaire, quant à lui, présente des comportements inadaptés et une certaine incompétence sociale (Tolmatcheff et al., 2018). C'est ce profil d'auteur de harcèlement, qui exprime un manque d'empathie envers autrui (Crick & Dodge, 1994).

En termes d'empathie cognitive et affective, il est également important de noter une différence dans le ressenti de l'auteur de harcèlement et dans le ressenti de la victime. Concernant le ressenti de l'auteur du harcèlement, le lien se situe au niveau de l'empathie affective. Au moins la personne éprouve de l'empathie affective, au plus elle va avoir tendance à adopter des comportements de harcèlement envers les autres. En d'autres termes, les jeunes auteurs de harcèlement ne sont pas nécessairement incapables de reconnaître et de comprendre les sentiments des autres et peuvent donc avoir de l'empathie cognitive. Leur déficit se situerait simplement dans leur capacité à les ressentir, donc au niveau de leur empathie affective (Van Noorden et al., 2015). Il ne faut cependant pas pour autant exclure un lien possible avec l'empathie cognitive car si cette dernière est assez élevée, elle peut influencer l'empathie affective et ainsi réduire l'implication de la personne dans les agressions de type harcèlement (Stavrinos et al., 2010). Concernant le ressenti de la victime du harcèlement, Van Noorden et al. (2015) affirment qu'il serait plutôt associé à l'empathie cognitive et non affective, tandis que d'après Trach et al. (2023), il n'y a pas de corrélation entre l'empathie et la victimisation. En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'un individu éprouve plus d'empathie que la moyenne de la population, qu'il sera plus susceptible de subir du harcèlement.

Pour finir, Lambe et al. (2019) ont démontré que l'empathie joue également un rôle au niveau de la capacité à soutenir les autres qui sont victimes. En effet, il semblerait que les individus qui défendent les autres contre le harcèlement aient un niveau plus élevé d'empathie. C'est pour cela que dans les programmes de lutte contre le harcèlement, il est intéressant de mettre en place

des activités de sensibilisation à l'empathie, afin d'essayer de faire émerger cette dernière le plus possible (Trach et al., 2023). Même chez les témoins de harcèlement, des personnes qui ne sont ni victimes ni auteurs, il est important d'utiliser des interventions qui vont accroître leur empathie, de manière à les amener à comprendre ce que c'est d'en être victime (Trach et al., 2023). Ces programmes de prévention peuvent comporter des activités comme l'écoute des récits de victimes de harcèlement, l'attention aux émotions des autres, des jeux de rôles ou d'autres modules de ce type (Trach et al., 2023). Cependant, il faudrait redéfinir ces programmes qui sont effectivement sur la bonne voie, mais qui ne prennent l'empathie que dans sa globalité, sans prendre en considération les dimensions affectives et cognitives de cette dernière, alors que chacune d'entre elle a un impact différent sur le harcèlement (Van Noorden et al., 2015).

## 4 Conclusion

Les études préexistantes affirment que la prévalence du harcèlement chez les adolescents est importante et soulignent la nécessité de développer des interventions afin d'atténuer ses impacts négatifs à court et long terme (Chow et al., 2022 ; Fougeret-Linlaud, 2022 ; Hu et al., 2022 ; Lee et al., 2022 ; McWood et al., 2022). Ces recherches ont abordé différents aspects de la dynamique du harcèlement, prenant en compte à la fois les profils déficitaires et stratégiques de harceleurs (Crick & Dodge, 1994 ; Sutton et al., 1999 ; Tolmatcheff et al., 2018), le harcèlement direct et indirect (Galand, 2014 ; Hu et al., 2022 ; Fontaine, 2018), ainsi que les facteurs de risque (Catheline, 2020 ; Galand, 2009 ; Kubiszewski et al., 2014 ; Lereya et al., 2013 ; Shojaei et al., 2009 ; Zhou, 2024) et les nombreuses conséquences que cela implique.

De plus, l'empathie émerge comme étant un facteur important dans la dynamique du harcèlement, en jouant un rôle différent en fonction du profil de harceleur (déficientaire ou stratégique) (Crick & Dodge, 1994 ; Sutton et al., 1999 ; Tolmatcheff et al., 2018). Plusieurs auteurs soulignent l'importance de développer des programmes de prévention contre le harcèlement qui visent à développer l'empathie des sujets afin de tenter de diminuer le taux de harcèlement chez les jeunes (Trach et al., 2023). Bien que ce type de programme soit déjà d'actualité, il manque néanmoins de nuance quant au type d'empathie (Van Noorden et al., 2015). En effet, cette dernière comporte deux dimensions, l'empathie cognitive et l'empathie affective, qui ont toutes les deux un impact différent sur le processus de harcèlement. C'est

pourquoi il est important, pour des études portant sur le sujet, de faire la distinction entre ces deux types d'empathie (Stavrinides et al., 2010 ; Van Noorden et al., 2015).

Bien que la recherche ait largement exploré le sujet du harcèlement chez les jeunes, il subsiste un manque considérable de données concernant la prévalence du harcèlement chez les jeunes délinquants. En effet, l'environnement des jeunes placés en IPPJ comporte de nombreuses similitudes avec le climat des jeunes adolescents en environnement scolaire classique. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de porter notre étude sur le sujet, afin de répondre à ce manque de données.

Pour finir, nous tenterons d'explorer le lien qui peut exister à la fois entre l'empathie et le harcèlement, et entre l'empathie et la délinquance. Cette recherche pourrait ainsi fournir des pistes éventuelles pour des interventions de prévention contre le harcèlement qui soient plus adaptées et fondées sur une compréhension plus approfondie de l'empathie et du climat en IPPJ, afin de lutter contre le harcèlement dans ce contexte spécifique.

### 1 Objectifs de la recherche

L'objectif principal de notre recherche vise à établir la prévalence du harcèlement en IPPJ en FWB, afin de déterminer la nécessité de mettre en place des mécanismes de prévention adaptés. Nous cherchons également à explorer le rôle potentiel de l'empathie dans cette dynamique, pour mieux cibler les interventions futures en cas de harcèlement.

En effet, le vécu des jeunes placés dans les institutions est un aspect du placement qu'il est essentiel d'approfondir. Leur développement peut être influencé de manière considérable par le climat qui règne dans ces institutions, et par conséquent, par la qualité de leur vie durant le temps de placement (De Ruigh et al., 2019 ; Lee et al., 2018). Cette dernière est importante car les jeunes qui ressentent une meilleure qualité de vie durant leur placement auront moins besoin de soutien émotionnel et seront mieux préparés à s'adapter lorsqu'ils quitteront l'institution (De Ruigh et al., 2019).

Étant donné l'importance du bien-être des jeunes en IPPJ et de l'ambiance qui y règne, nous avons décidé d'examiner la question du harcèlement dans ces institutions. En effet, le harcèlement scolaire touche 32% des adolescents (UNESCO, 2019) et engendre de nombreuses conséquences, tant psychologiques que physiques ou sociales. A l'heure actuelle, il n'existe à notre connaissance aucune étude évaluant le taux de harcèlement en IPPJ. L'objectif de notre recherche est donc de pouvoir répondre au manque de données concernant cette prévalence, afin d'observer s'il est nécessaire de mettre en place des actions pour lutter contre le harcèlement, tout comme dans les établissements scolaires.

Outre l'évaluation de la prévalence du harcèlement en IPPJ, nous nous sommes interrogées sur le rôle que l'empathie peut avoir dans cette dynamique. En effet, la dimension de l'empathie est à prendre en compte car elle intervient à la fois au niveau de la délinquance et du harcèlement. Il convient donc de se poser la question de savoir si l'empathie peut jouer un rôle et influencer la prévalence du harcèlement dans les IPPJ.

Dès lors, notre question de recherche est la suivante : « Quelle est la prévalence du harcèlement en IPPJ en Fédération Wallonie-Bruxelles ? Quel lien avec l'empathie pouvons-nous effectuer ? ».

## 2 Hypothèses

Pour répondre à nos objectifs, nous avons formulé 5 hypothèses (2 hypothèses principales et 3 sous-hypothèses), qui découlent des objectifs de notre étude :

**Hypothèse 1 : Plus les jeunes commettent des faits de harcèlement, plus leur empathie est faible.**

En effet, comme nous l'avons développé plus haut, la littérature soutient que les harceleurs présentent souvent un déficit dans leurs compétences sociales et un niveau d'empathie plus bas que la population générale (Zych et al., 2019).

De cette hypothèse, en découlent trois sous-hypothèses :

- **Sous-hypothèse A : Plus les jeunes en IPPJ commettent des faits de harcèlement, plus leur empathie cognitive est faible.**

Comme nous l'avons expliqué dans l'hypothèse précédente, la littérature tend à démontrer que les personnes qui commettent des faits de harcèlement ont tendance à présenter un niveau d'empathie et des compétences sociales moins élevées que la moyenne de la population générale (Calandri et al., 2021 ; De Jesus Cardona Isaza et al., 2021 ; Fabris et al., 2022 ; Zych et al., 2019). En réalité, les recherches identifient une nuance au niveau du type de harceleur. En effet, il existe une différence entre le type de harceleur stratégique et le déficitaire, notamment au niveau de leurs compétences sociales (Tolmatcheff et al., 2018). Les harceleurs stratégiques ne semblent pas présenter de déficit d'empathie ou de sociabilité, ils sont plutôt caractérisés comme étant manipulateurs des émotions des autres, de par leur niveau d'empathie cognitive suffisamment élevée que pour comprendre les états émotionnels d'autrui (Sutton et al., 1999). Il apparaît que c'est le profil de harceleur déficitaire qui manifesterait un manque d'empathie et des comportements inadaptés envers les autres (Crick & Dodge, 1994 ; Tolmatcheff et al., 2018).

Partant du principe, comme mentionné dans la littérature, que le déficit d'empathie est lié à des comportements délinquants, le profil de harceleur déficitaire devrait se retrouver davantage en IPPJ. Par conséquent, les jeunes placés commettant des faits de harcèlement pourraient montrer un niveau d'empathie cognitive plus faible.

- **Sous-hypothèse B : Plus les jeunes dans l'enseignement scolaire classique commettent des faits de harcèlement, plus leur empathie cognitive est élevée par rapport à leur empathie affective.**

Déoulant de l'hypothèse précédente, nous nous posons la même question dans l'enseignement scolaire classique. Partant du constat développé dans la littérature que le profil de harceleur stratégique ne présente pas de déficit d'empathie cognitive (Sutton et al., 1999), ce profil devrait se trouver davantage dans les établissements scolaires classiques et les jeunes concernés manifesterait alors un niveau d'empathie cognitive plus élevé que leur niveau d'empathie affective.

La comparaison de ces deux hypothèses nous permettrait de répondre à une hypothèse plus générale selon laquelle les auteurs de harcèlement en IPPJ auraient un niveau d'empathie cognitive plus faible que les auteurs de harcèlement dans les établissements scolaires, sous-tendant que le profil de harceleur déficitaire aurait tendance à se retrouver davantage en IPPJ que dans les établissements scolaires.

- **Sous-hypothèse C : Plus le niveau de délinquance est élevé, plus l'empathie cognitive est faible.**

Nous émettons cette hypothèse car d'après un grand nombre d'auteurs, l'implication dans la délinquance est fortement influencée par le niveau d'empathie du jeune (De Jesus Cardona Isaza et al., 2021 ; Jolliffe & Farrington, 2004 ; Néo & Kimonis, 2011 ; Van Langen et al., 2014). Il nous semble donc pertinent de s'assurer que nos résultats vont dans ce sens. Par ailleurs, certains auteurs (Jolliffe & Farrington, 2004 ; Van Langen et al., 2014) affirment que ce serait la dimension cognitive de l'empathie qui serait liée à l'implication dans les

comportements déviants, c'est pourquoi nous avons décidé d'isoler cette variable afin d'en connaître ses effets sur le niveau de délinquance auto-révéle des jeunes que nous avons interrogés.

**Hypothèse 2 : Le harcèlement en IPPJ est plus important que le harcèlement dans les établissements scolaires.**

Les auteurs de harcèlement semblent présenter un déficit conséquent au niveau de leurs compétences sociales (Zych et al., 2019) et ont tendance à avoir un niveau d'empathie inférieur à celui de la population générale (Zych et al., 2019).

Par ailleurs, il apparait que le déficit d'empathie peut conduire à des comportements antisociaux et à l'implication dans la délinquance (De Jesus Cardona Isaza et al., 2021 ; Jolliffe & Farrington, 2004 ; Néo & Kimonis, 2011 ; Van Langen et al., 2014).

Partant de ces constats, nous nous sommes demandé si la prévalence du harcèlement en IPPJ, institutions dédiées à l'encadrement de jeunes poursuivis par la justice suite à leur implication dans des faits de délinquance (Jaspart, 2010a), était plus élevée par rapport à celle des établissements scolaires classiques.

## 1 Population

Pour répondre à notre question de recherche, nous avons constitué un échantillon de 160 sujets. Concernant les critères d'inclusion à cette étude, les jeunes devaient pouvoir comprendre le français et ne pas présenter de déficience intellectuelle. Il était important que les participants aient une bonne compréhension des items présents dans nos questionnaires, afin d'éviter quelconque biais d'interprétation.

Notre échantillon se compose en réalité de deux groupes distincts :

Le premier se constitue de jeunes placés dans les IPPJ. Le seul critère d'inclusion propre à cette population était que les jeunes devaient résider en IPPJ en Fédération Wallonie-Bruxelles depuis minimum 1 mois. De cette manière, nous avons exclu les jeunes qui n'étaient placés à l'IPPJ que depuis quelques jours. La taille du groupe souhaitée initialement était d'une centaine de jeunes. Cependant, cet objectif n'a pas pu être atteint en raison du peu d'IPPJ ayant donné leur accord pour participer à cette étude. La taille de notre groupe s'élève donc à 26 sujets pour la population des jeunes en IPPJ.

Pour le second groupe, nous avons interrogé des jeunes dans les écoles. Notre population de comparaison se compose donc d'adolescents suivant un parcours scolaire dans l'enseignement classique. Afin d'obtenir une certaine concordance avec l'âge de notre population en IPPJ qui se situait entre 14 et 18 ans, nous n'avons interrogé que des jeunes de la 3<sup>ème</sup> secondaire à la 6<sup>ème</sup> secondaire. Quelques-uns étaient plus âgés que 18 ans car ils avaient redoublé, mais nous les avons tout de même inclus dans l'étude car, dans la mesure où ils étaient toujours en école secondaire, ils rentraient dans nos critères de sélection, peu importe le nombre de fois qu'ils avaient doublé. Nous avons en effet considéré qu'ils participaient à la dynamique de groupe et au climat ambiant de l'école secondaire concernée. Nous avons sélectionné des classes d'une école secondaire de Liège, appartenant aux filières de l'enseignement général et techniques de qualification, afin d'avoir un échantillon le plus complet possible. Nous n'avons pas établi de critères d'exclusion propres à cette population. La taille souhaitée de l'échantillon était également d'une centaine de jeunes. Nous en avons obtenu 134.

## 2 Recrutement et procédure

Après avoir reçu l'accord du Comité d'Éthique de la Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation de l'Université de Liège, nous avons d'abord contacté les 6 IPPJ de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une lettre d'information au sujet de notre recherche leur a été envoyée et les IPPJ n'ayant pas répondu par mail ont par la suite été contactées par téléphone. Seules deux IPPJ ont accepté de participer à l'étude. L'impossibilité, pour la majorité des IPPJ, de participer à notre recherche explique notre taille d'échantillon plus petite qu'espérée initialement pour les jeunes placés. Nous avons à la fois pu rencontrer des jeunes placés en régime ouvert et des jeunes placés en régime fermé, ce qui nous a permis d'avoir un échantillon diversifié et complet.

Une fois que nous avons obtenu l'accord des deux IPPJ pour lesquelles il était possible de participer, nous avons recueilli l'accord préalable des jeunes pour répondre aux questionnaires, directement auprès d'eux. Cette procédure ne s'est pas déroulée de la même manière dans les écoles.

Pour les écoles, nous avons d'abord présenté notre étude à la direction, qui s'est elle-même chargée de récolter le consentement des parents des jeunes. Nous avons ensuite récolté nous-mêmes le consentement des jeunes lorsque nous sommes passées dans les différentes classes afin d'administrer notre questionnaire.

La passation des questionnaires se déroulait de manière individuelle dans les IPPJ, tandis que dans les établissements scolaires classiques, elle se déroulait en groupe, par classe.

## 3 Outils

Afin de répondre à nos hypothèses et d'avoir une meilleure connaissance de la dynamique du harcèlement au sein des IPPJ, nous avons créé un questionnaire socio-démographique et utilisé 3 échelles validées. Les questionnaires étaient similaires pour nos deux populations, nous avons uniquement ajouté quelques questions socio-démographiques, et modifié quelques items à notre dernière échelle, l'échelle de victimisation et d'auteur de harcèlement, pour la passation dans les IPPJ. Ces modifications sont expliquées ci-dessous.

### 3.1 Questionnaire socio-démographique

La première partie se compose de questions socio-démographiques. Celle-ci nous a permis de nous assurer que le sujet répondait bien aux critères d'inclusion et ne présentait pas de caractéristique que nous considérons comme étant des critères d'exclusion. Il se compose d'une dizaine de questions, certaines présentées sous forme de question ouverte, et d'autres sous forme de réponse à choix multiple. Ce questionnaire nous a également été utile afin de nuancer nos résultats et de réaliser des analyses complémentaires en tenant compte des facteurs externes. Cela nous a permis de prendre en considération des informations essentielles comme l'âge du sujet, sa nationalité, sa langue maternelle, son niveau scolaire, sa maîtrise de la langue française ou encore sa situation familiale.

Pour la passation des questionnaires en IPPJ, nous avons ajouté des items afin d'avoir des informations supplémentaires concernant l'IPPJ où les sujets sont placés, le type de régime (ouvert ou fermé), le type de fait de délinquance commis qui justifie le placement, les contacts qu'ils ont avec leurs parents, ou encore le temps du placement.

### 3.2 Echelle de délinquance auto-révélee

Le second questionnaire que nous avons utilisé est l'échelle de délinquance auto-révélee de Born et Gavray. Cette échelle vise à mesurer la fréquence des comportements délinquants auto-révélés chez les jeunes que nous avons interrogés, durant les 12 derniers mois. Elle est composée de 24 items présentant diverses situations vécues, liées à des faits de délinquance de toute sorte (vol, vandalisme, agression physique, consommation de drogue, agression sexuelle, port d'arme, etc.). Pour y répondre, le sujet doit indiquer à quelle fréquence ces situations se sont produites. Cette échelle ne comprend pas d'item inversé et la cotation se fait en additionnant les scores allant de 1 = jamais à 4 = 4 fois et plus. Plus le score est élevé, plus la fréquence de comportements délinquants est élevée.

### 3.3 Echelle d'empathie

Nous avons ensuite utilisé une échelle d'empathie, étant donné l'influence que cette dernière

peut exercer à la fois sur la dynamique du harcèlement et sur la délinquance. Cette échelle est la validation française de la BES (*Basic Empathy Scale*), développée à l'origine par Jolliffe et Farrington (2006), qui permet d'évaluer le niveau d'empathie chez les adolescents et les adultes. Elle est composée de 20 items répartis en deux catégories : 9 items évaluent l'empathie cognitive (3, 6, 9, 10, 12, 14, 16, 19, 20) avec des items comme « *je peux comprendre le bonheur d'un.e ami.e lorsque quelque chose marche bien pour lui/elle* » et les 11 autres évaluent l'empathie affective (1, 2, 4, 5, 7, 8, 11, 13, 15, 17, 18) avec des items comme « *Les émotions de mes amis.ies ne m'affectent pas beaucoup* ». Les participants doivent répondre sous forme d'échelle de Likert en 5 points allant de 1 = pas du tout d'accord à 5 = tout à fait d'accord. Les scores totaux de cette échelle peuvent aller de 1 (déficit d'empathie) à 100 (haut niveau d'empathie) et les données psychométriques sont acceptables, avec un alpha de Cronbach qui s'étend de .77 pour les items mesurant l'empathie affective et .66 pour ceux évaluant l'empathie cognitive (D'Ambrosio et al., 2009).

Nous avons fait le choix d'utiliser cette échelle car elle évalue à la fois la dimension cognitive et affective de l'empathie. Cet aspect est important pour notre étude car, comme nous l'avons développé plus haut, ces deux dimensions ne jouent pas le même rôle dans la dynamique du harcèlement et de la délinquance, et diffèrent en fonction du type de harceleur. Il est donc important pour nous de pouvoir les distinguer dans cette étude.

### 3.4 Echelles de harcèlement

Les dernières échelles que nous avons utilisées sont les échelles de victimisation et d'auteur de harcèlement de Galand et Hospel (2011) qui permettent d'évaluer à la fois la prévalence et la nature des comportements de victimisation et d'auteur de harcèlement dans le contexte scolaire. Ses items sont conçus pour fournir des informations sur les relations sociales du sujet avec les autres élèves dans son milieu scolaire, ainsi que sur son ressenti vis-à-vis de la situation.

L'échelle de victimisation est composée de 15 items visant à indiquer au cours du dernier mois la fréquence à laquelle le sujet s'est senti victimisé à cause des autres, ainsi que le type de harcèlement éventuellement subi, avec des items tels que « *il est arrivé que d'autres élèves se moquent de moi pour m'ennuyer* », ou « *fassent circuler des photos ou des vidéos* ».

*pour se moquer de moi* ». Pour y répondre, le sujet doit estimer la fréquence de ces événements sur une échelle de Likert qui s'étend de 0 = jamais à 4 = 4 fois et plus. Cette échelle permet au sujet d'obtenir un score situé entre 0 et 60, il n'y a pas d'item inversé. Plus l'élève a un score élevé, plus il ressent un sentiment de victimisation dans son milieu scolaire. Son Alpha de Cronbach est de .83, ce qui signifie que la consistance interne de cette échelle est bonne (Galand & Hospel, 2015).

Quant à l'échelle d'auteur de harcèlement, les données sont plus ou moins semblables. Elle comporte 15 items également, questionnant l'élève sur son expérience en tant qu'auteur de harcèlement envers les autres au cours du dernier mois. Les items peuvent porter sur différents aspects du harcèlement, comme les agressions verbales, physiques, sociales, ou encore sur le cyberharcèlement, avec des items tels que « *il m'est arrivé de pousser exprès un autre élève* », ou « *de téléphoner ou d'envoyer un SMS à un autre élève pour l'embêter* ». Le sujet devait à nouveau estimer à quelle fréquence ces événements s'étaient produits grâce à une échelle de Likert allant de 0 = jamais à 4 = 4 fois et plus. Le score obtenu peut varier également de 0 à 60, sans item inversé. Plus l'élève se rapproche de 60, plus grande est la fréquence à laquelle il a commis des faits de harcèlement envers d'autres personnes. Les données psychométriques de cette échelle sont bonnes, avec un alpha de Cronbach de .84 (Galand & Hospel, 2015).

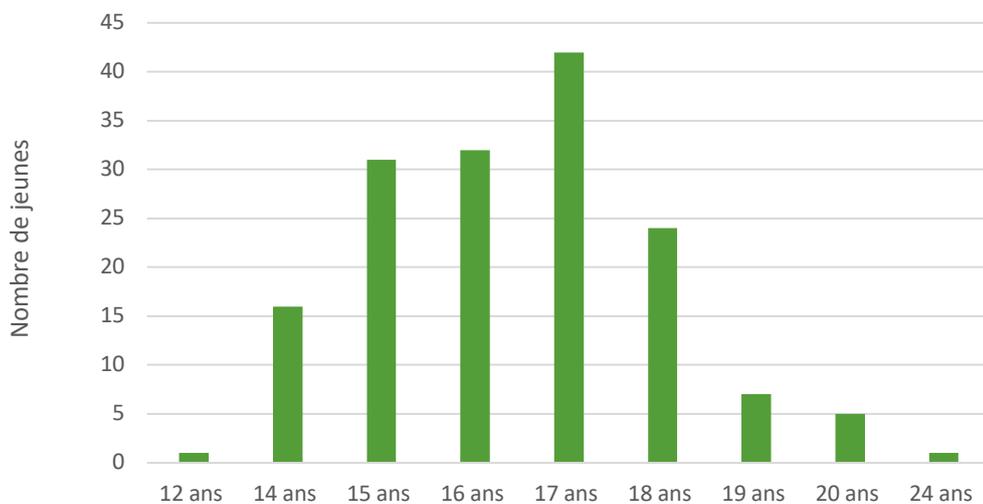
Nous avons cependant apporté quelques modifications à ces deux échelles pour qu'elles s'appliquent au mieux au contexte des IPPJ. Nous avons notamment changé le terme « élève » par le terme « jeune » à chaque fois qu'il se présentait, ainsi que modifié la phrase d'introduction qui était initialement « au cours du dernier mois, il est arrivé que d'autres élèves... » en remplaçant la fin par « d'autres jeunes de l'IPPJ ». Ces modifications ont été apportées à la fois à l'échelle de victimisation et d'auteurs de harcèlement.

# Résultats

## 1 Données descriptives

### 1.1 Echantillon total

Comme nous l'avons présenté précédemment, notre échantillon total se compose de 160 sujets. Il est composé de 67 filles (41.88%) et 91 garçons (56.88%). Deux participants (1.25%) ont sélectionné la réponse « autre ». La tranche d'âge des participants s'étend de 12 à 24 ans, avec une moyenne d'âge de 16.45 ans ( $ET = 1.6$ ). Les filles et les garçons ont une moyenne d'âge très proche, avec 16.12 ans en moyenne pour les filles, et 16.62 ans pour les garçons. La répartition des âges est représentée sur la figure 1 ci-dessous.

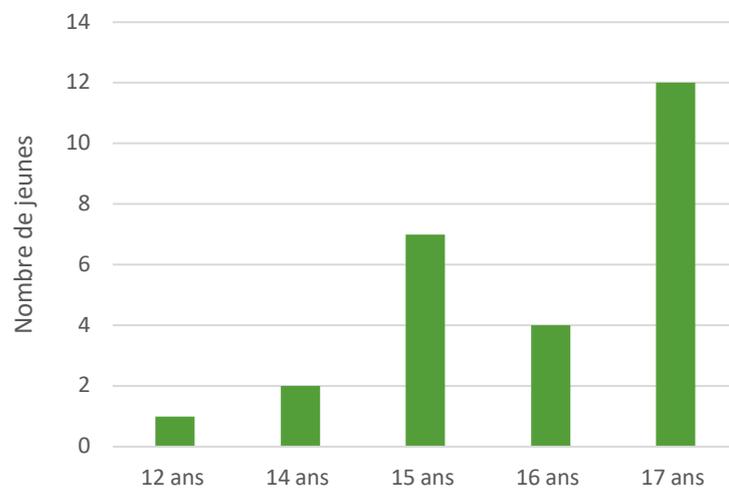


**Figure 1.** Répartition des jeunes de l'échantillon total, en fonction des âges

Parmi ces jeunes, une grande majorité se compose de belges, avec un total de 116 jeunes (72.51%). Le reste de l'échantillon se compose de 11 jeunes issus d'autres pays européens (Espagne, France, Italie, Bulgarie, Monténégro, Pologne), de 28 jeunes de nationalité africaine (Algérie, Cameroun, Congo, Maroc, Niger, Rwanda, Tchad, Afrique du Sud) et 5 jeunes de nationalité asiatique (Inde, Chine, Jordanie, Palestine, Syrie).

## 1.2 Groupe des jeunes en IPPJ

Notre échantillon comprend 26 sujets. Il est composé de 10 filles (38.46%) et 16 garçons (61.54%). Aucun participant de cet échantillon n'a sélectionné la réponse « autre ». La tranche d'âge des participants s'étend de 12 ans à 17 ans, avec une moyenne d'âge de 15.88 ans ( $ET = 1.3$ ). Les filles ont une moyenne d'âge de 15.6 ans et les garçons de 16 ans. La répartition des âges est représentée sur la figure 2.



**Figure 2.** Répartition des jeunes en IPPJ, en fonction des âges

Parmi ces jeunes, 19 d'entre eux sont de nationalité belge (73.08%) et les 7 autres sont de nationalité congolaise, française, marocaine, monténégrine, polonaise et sudafricaine (26,92).

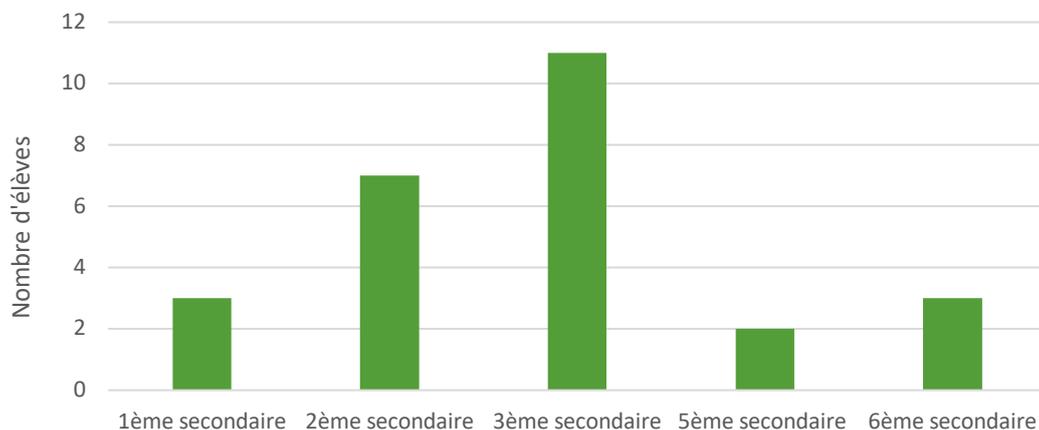
Concernant la situation familiale de ces 26 jeunes, 8 d'entre eux sont les aînés de leur fratrie (30.77%), 9 sont les cadets (34.62%) et 6 sont les benjamins (23.08%). Les 3 derniers sont enfants uniques (11.54%).

Nous les avons également interrogés sur les contacts qu'ils ont avec leurs parents, ainsi que sur la situation conjugale de ces derniers. Dans notre échantillon, 20 jeunes (76.92%) ont encore des contacts avec leurs parents, tandis que 6 n'ont plus aucun contact avec eux (23.08%). Cependant, il est important de noter que parmi les 20 sujets qui ont répondu avoir encore des contacts avec leurs parents, 8 d'entre eux n'ont en réalité que des contacts avec leur maman, et 1 seul jeune n'a de contact qu'avec son papa. Nous relevons également que parmi les 6 jeunes

qui n'ont plus de contact avec leurs parents, 3 d'entre eux justifient que c'est soit parce qu'ils sont décédés, soit parce qu'ils ne les ont jamais connus.

7 d'entre eux (29.17%) rapportent avoir des parents toujours en couple, tandis que les parents des 17 autres sont séparés (70.83%).

Nous avons également questionné les jeunes sur leur niveau de scolarité et le type d'enseignement qu'ils suivaient. Au total, nous avons interrogé 12 jeunes en enseignement général (46.15%), 7 jeunes inscrits en enseignement professionnel (26.92%), 2 sont en différentiel (7.7%), 3 jeunes sont dans l'enseignement spécialisé (11.54%), et les 2 derniers sont en apprentissage Horeca (7.7%). Nous les représentons sur la figure 3 classés en fonction de l'année scolaire dans laquelle ils sont.



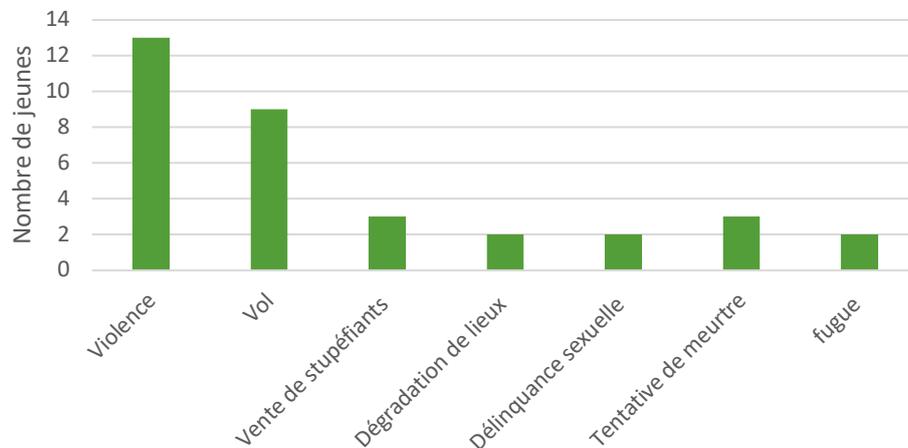
**Figure 3.** Répartition du nombre de jeunes en IPPJ, en fonction de l'année d'enseignement

Concernant leur placement, la durée de ce dernier varie de 1 mois à 18 mois. Nous comptons, parmi cet intervalle, une majorité de jeunes placés depuis 1 à 3 mois qui représentent 68,8% de notre groupe (18 jeunes). Nous retrouvons ensuite 7 jeunes qui sont à l'IPPJ depuis 4 à 11 mois (26.94%) et un seul jeune placé depuis plus d'un an.

Nous avons pu rencontrer des jeunes placés en régime ouvert et fermé. Au total, 17 des jeunes interrogés sont placés en milieu ouvert (65.38%) et 9 en milieu fermé (34.62%).

Pour finir, nous avons classé les jeunes de notre groupe en fonction du type de fait de délinquance commis qui a justifié le placement en IPPJ, sachant que certains d'entre eux sont

placés après avoir commis plusieurs faits de délinquance différents. Cette répartition est représentée sur la figure 4 ci-dessous.

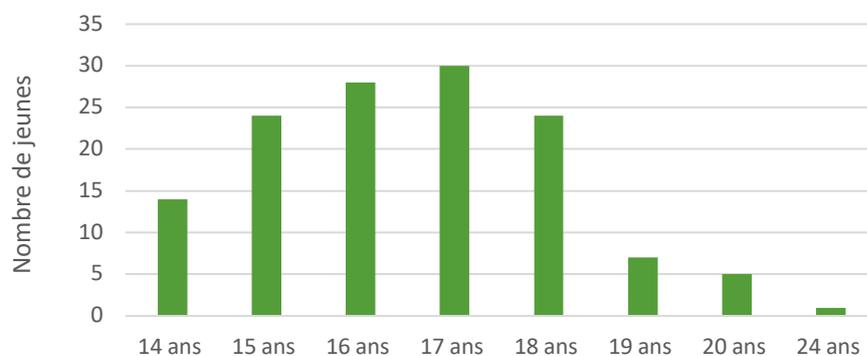


**Figure 4.** Répartition des jeunes en IPPJ, par type de faits commis

### 1.3 Groupe des jeunes en enseignement scolaire classique

Comme nous l’avions mentionné dans les paragraphes précédents, notre second groupe se compose de 134 sujets.

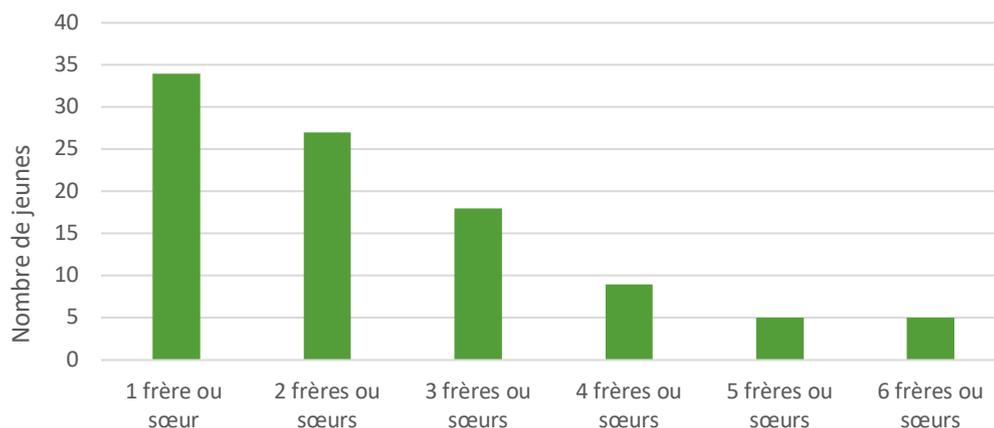
Ce second groupe est composé de 57 filles (42.54%), 75 garçons (55.97%) et 2 personnes ayant répondu « Autre ». L’âge des jeunes de ce groupe varie de 14 ans à 24 ans, avec une moyenne de 16.56 ans ( $ET = 1.67$ ). L’âge moyen des filles et des garçons est assez proche, avec une moyenne d’âge de 16.23 ans pour les filles et de 16.74 ans pour les garçons de cet échantillon. La répartition des âges par rapport au nombre de sujets est représentée sur la figure 5.



**Figure 5.** Répartition des jeunes en établissement scolaire classique, en fonction des âges

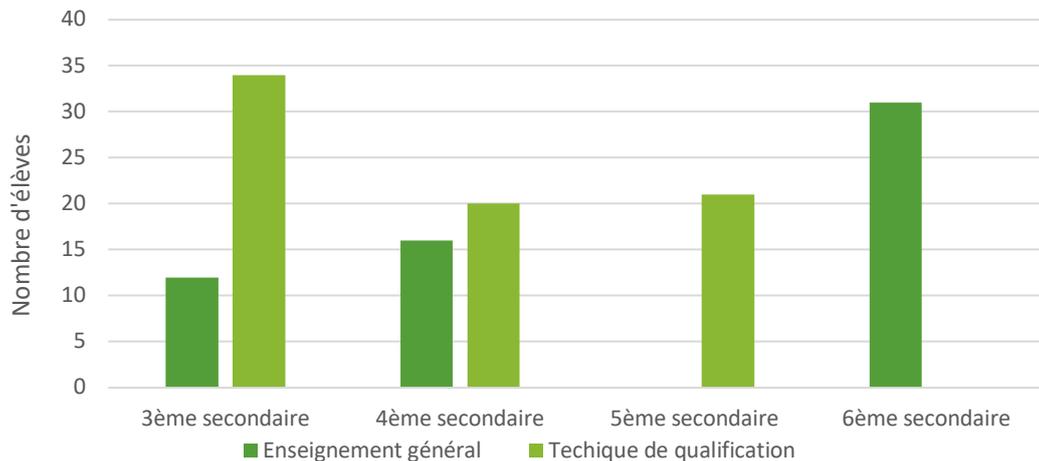
Notre échantillon se compose d'une majorité de belges comptant 97 jeunes (72.39% de notre groupe). Le reste de l'échantillon se compose de 8 jeunes issus d'autres pays européens (Espagne, France, Italie, Bulgarie), de 24 jeunes de nationalité africaine (Algérie, Cameroun, Congo, Maroc, Niger, Rwanda, Tchad) et de 5 jeunes de nationalité asiatique (Inde, Chine, Jordanie, Palestine, Syrie).

Les données descriptives concernant la situation familiale de ce groupe ne comprennent pas d'information sur les contacts que les jeunes ont avec leurs parents, contrairement à notre premier groupe. Cependant, nous les avons interrogés sur leur fratrie. Parmi les 134 jeunes interrogés, 34 rapportent avoir un seul frère ou une seule sœur (25.37%), 27 en ont deux (20.15%), 18 en ont trois (13.43%), 19 indiquent avoir au moins quatre frères et sœurs (14.18%), et les 36 restants n'ont pas répondu (26.87%). Cette répartition est représentée dans la figure 6 ci-dessous. Ensuite nous les avons interrogés sur leur position au sein de leur fratrie. Au total, 38 jeunes rapportent être les aînés de leur fratrie (28.36%), 44 sont des cadets (32.84%), et 35 sont les benjamins (26.12%). Enfin, 17 d'entre eux n'ont pas répondu à cette question (12.69%). Pour finir, la proportion d'entre eux ayant des parents toujours en couple et ceux ayant des parents séparés est presque identique. En effet, 67 jeunes ont rapporté avoir des parents en couple (50.38%) et 66 des parents séparés (49.62%). Un seul jeune n'a pas répondu à cette question.



**Figure 6.** Répartition du nombre de jeunes en établissement scolaire classique, par nombre de frères et sœurs

Pour finir, nous avons questionné ces jeunes sur leur niveau de scolarité. Au niveau du type d'enseignement, nous avons interrogé un total de 59 élèves en enseignement général (44.03%) et 75 en technique de qualification (55.97%). Nous les représentons sur la figure 7 classés en fonction de l'année scolaire dans laquelle ils sont.



**Figure 7.** Répartition du nombre de jeunes en établissement scolaire classique, en fonction de l'année et du type d'enseignement

L'ensemble de ces résultats correspondaient aux réponses apportées par les participants à notre questionnaire socio-démographique. Nous allons maintenant présenter les données descriptives liées aux variables spécifiques à ce mémoire.

## 1.4 Statistiques de base des différents outils

### 1.4.1 Echelle de délinquance auto-révélee

La moyenne du score total obtenu à l'échelle de délinquance auto-révélee est de 32.42 ( $ET = 8.84$ ). Plus précisément, le score moyen de délinquance auto-révélee en IPPJ est de 43.61 et est plus élevé que celui dans l'enseignement scolaire classique qui s'élève à 30.25. Les différentes mesures statistiques de base obtenues dans nos deux groupes sont reprises dans les tableaux 1 et 2 ci-dessous.

Moyenne	32.42
Écart-type	8.84
Minimum	24
Maximum	78

**Tableau 1.** Statistiques de base de l'échelle de délinquance auto-révélee

	IPPJ	Établissement scolaire classique
Moyenne	43.61	30.25
Écart-type	11.54	6.27
Minimum	25	24
Maximum	78	48

**Tableau 2.** Statistiques de base de l'échelle de délinquance auto-révélee en fonction des deux groupes

#### 1.4.2 Echelle d'empathie

La moyenne du score total obtenu à la version française de la BES s'élève à 58.44 ( $ET = 7.12$ ). La moyenne du score total d'empathie des jeunes placés en IPPJ est de 56.26, tandis que celle des jeunes dans l'enseignement classique est de 58.86.

Moyenne	58.44
Écart-type	7.12
Minimum	12
Maximum	72

**Tableau 3.** Statistiques de base de l'échelle d'empathie

	IPPJ	Établissement scolaire classique
Moyenne	56.26	58.86
Écart-type	6.77	7.14
Minimum	45	12
Maximum	70	72

**Tableau 4.** Statistiques de base de l'échelle d'empathie en fonction des deux groupes

Nous avons également calculé les statistiques de base en fonction à la fois du groupe (IPPJ ou enseignement scolaire classique) et du type d'empathie (empathie affective ou empathie cognitive) car cette différence est importante dans nos hypothèses. Ces mesures sont reprises ci-dessous dans le Tableau 5.

	IPPJ		Établissement scolaire classique	
	Empathie affective	Empathie cognitive	Empathie affective	Empathie cognitive
Moyenne	27.27	29	29.54	29.32
Écart-type	4.91	2.76	4.7	3.88
Minimum	19	24	8	4
Maximum	39	34	41	41

**Tableau 5.** Statistiques de base de l'échelle d'empathie en fonction des deux groupes et du type d'empathie

#### 1.4.3 Echelle de harcèlement

##### Echelle de victimisation :

La moyenne du score total obtenu à l'échelle de victimisation de Galland et Hospel s'élève à 5.48 ( $ET = 8.13$ ). La moyenne du score total de victimisation de notre premier groupe (IPPJ) s'élève à 3.65, tandis que celle de notre second groupe (enseignement scolaire classique) est de 5.84.

Moyenne	5.48
Écart-type	8.13
Minimum	0
Maximum	47

**Tableau 6.** Statistiques de base de l'échelle de victimisation

	IPPJ	Établissement scolaire classique
Moyenne	3.65	5.84
Écart-type	5.3	8.54
Minimum	0	0
Maximum	22	47

**Tableau 7.** Statistiques de base de l'échelle de victimisation en fonction des deux groupes

##### Echelle de harcèlement :

La moyenne du score total obtenu à l'échelle de harcèlement de Galland et Hospel s'élève à 5.62 ( $ET = 8.48$ ). La moyenne du score total de harcèlement de notre premier groupe (IPPJ)

s'élève à 8.92, tandis que celle de notre second groupe (enseignement scolaire classique) est de 4.97.

Moyenne	5.62
Écart-type	8.48
Minimum	0
Maximum	47

**Tableau 8.** Statistiques de base de l'échelle d'auteur de harcèlement

	IPPJ	Établissement scolaire classique
Moyenne	8.92	4.97
Écart-type	9.91	8.05
Minimum	0	0
Maximum	36	47

**Tableau 9.** Statistiques de base de l'échelle d'auteur de harcèlement en fonction des deux groupes

## 2 Analyses préliminaires

Avant de commencer les tests statistiques qui vont nous permettre de vérifier nos hypothèses, nous avons testé la normalité de nos distributions des scores obtenus dans nos deux groupes aux différentes variables, à savoir le niveau de délinquance auto-révélee, l'empathie cognitive et affective, le harcèlement et le sentiment de victimisation.

### 2.1 Délinquance auto-révélee

En utilisant le test de Kolmogorov-Smirnov, nous obtenons les données reprises dans le tableau 10. La valeur de la statistique D est de 0.188976 avec une probabilité de dépassement <0.01. Cette valeur est inférieure au seuil d'erreur (0.05), ce qui signifie que l'hypothèse de normalité est rejetée. Nous pouvons donc conclure que les résultats obtenus à l'échelle de délinquance auto-révélee suivent une distribution anormale.

	Statistique		p-value	
Kolmogorov-Smirnov	D	0.188976	Pr > D	< 0.01

**Tableau 10.** Test Kolmogorov-Smirnov pour les résultats de l'échelle de délinquance auto-révélee

## 2.2 Empathie affective et cognitive

En utilisant le test de Kolmogorov-Smirnov, nous obtenons les données reprises dans les tableaux 11 et 12. Concernant la mesure de l'empathie affective, la valeur de la statistique D est de 0.097474 avec une probabilité de dépassement  $<0.01$ . Pour l'empathie cognitive, la valeur de la statistique D obtenue est de 0.153267 avec une probabilité de dépassement  $<0.01$ . Pour les deux types d'empathie, la valeur obtenue est inférieure au seuil d'erreur (0.05), ce qui signifie que l'hypothèse de normalité est rejetée. Nous pouvons donc conclure que les résultats obtenus à l'échelle d'empathie suivent une distribution anormale, que ce soit pour les items évaluant l'empathie affective, ou ceux évaluant l'empathie cognitive.

	Statistique		p-value	
	Kolmogorov-Smirnov	D	0.097474	Pr > D

**Tableau 11.** Test Kolmogorov-Smirnov pour les résultats à l'échelle d'empathie affective

	Statistique		p-value	
	Kolmogorov-Smirnov	D	0.153267	Pr > D

**Tableau 12.** Test Kolmogorov-Smirnov pour les résultats à l'échelle d'empathie cognitive

## 2.3 Victimisation

En utilisant le test de Kolmogorov-Smirnov, nous obtenons les données reprises dans le tableau 13. La valeur de la statistique D est de 0.249935 avec une probabilité de dépassement  $<0.01$ . Cette valeur est inférieure au seuil d'erreur (0.05), ce qui signifie que l'hypothèse de normalité est rejetée. Nous pouvons donc conclure que les résultats obtenus à l'échelle de victimisation suivent une distribution anormale.

	Statistique		p-value	
	Kolmogorov-Smirnov	D	0.249935	Pr > D

**Tableau 13.** Test Kolmogorov-Smirnov pour les résultats à l'échelle de victimisation

## 2.4 Harcèlement

En utilisant le test de Kolmogorov-Smirnov, nous obtenons les données reprises dans le tableau 14. La valeur de la statistique D est de 0.25372 avec une probabilité de dépassement  $<0.01$ . Cette valeur est inférieure au seuil d'erreur (0.05), ce qui signifie que l'hypothèse de normalité est rejetée. Nous pouvons donc conclure que les résultats obtenus à l'échelle d'auteur de harcèlement suivent une distribution anormale.

	Statistique		p-value	
Kolmogorov-Smirnov	D	0.25372	Pr > D	< 0.01

**Tableau 14.** Test Kolmogorov-Smirnov pour les résultats à l'échelle de harcèlement

## 3 Analyses générales

**Hypothèse 1 : Plus les jeunes commettent des faits de harcèlement, plus leur empathie est faible.**

Étant donné que les distributions de tous nos résultats se sont avérées anormales, nous avons utilisé le test de corrélation Spearman afin d'évaluer le possible lien entre le taux de harcèlement et celui d'empathie chez les jeunes de notre échantillon.

Le tableau 15 présente les résultats obtenus pour le score d'empathie.

	Faits de harcèlement commis
Niveau d'empathie général	0.04684 0.56
Niveau d'empathie affective	-0.00415 0.96
Niveau d'empathie cognitive	0.07947 0.32

**Tableau 15.** Coefficient de corrélation entre le nombre de faits de harcèlement commis et le niveau d'empathie

Lorsque nous calculons le niveau d'empathie de manière générale, nous obtenons le coefficient de corrélation de Spearman  $r_s = 0.04684$  et la probabilité de dépassement  $p = 0.56$ . Cette dernière étant supérieure au seuil d'erreur de 0.05, il n'existe pas de corrélation significative entre le nombre de faits de harcèlement commis et le niveau d'empathie des jeunes. Les résultats vont dans le même sens lorsque nous nous penchons uniquement sur l'empathie affective ou sur l'empathie cognitive, comme indiqué dans le tableau 15 reprenant l'ensemble de ces corrélations.

**Sous-hypothèse A : Plus les jeunes en IPPJ commettent des faits de harcèlement, plus leur empathie cognitive est faible.**

À nouveau, le test de Kolmogorov-Smirnov effectué dans nos analyses préliminaires nous a indiqué que les variables concernées par cette hypothèse, à savoir le niveau de harcèlement commis par les jeunes en IPPJ et leur niveau d'empathie cognitive, suivent une distribution anormale. Par conséquent, nous avons effectué également une corrélation de Spearman pour tester le lien entre nos deux variables.

	Faits de harcèlement commis en IPPJ
Niveau d'empathie cognitive	-0.04496 0.83

**Tableau 16.** Coefficient de corrélation entre le nombre de faits de harcèlement commis en IPPJ et le niveau d'empathie cognitive

Le coefficient de corrélation de Spearman obtenu est de -0.04496 avec une probabilité de dépassement de 0.83. Cette dernière étant largement supérieure au seuil d'erreur qui s'élève à 0.05, nous pouvons affirmer que nous n'avons pas de preuve statistique significative d'une éventuelle corrélation entre le nombre de faits de harcèlement commis par les jeunes en IPPJ et leur empathie cognitive.

**Sous-hypothèse B : Plus les jeunes dans l'enseignement scolaire classique commettent des faits de harcèlement, plus leur empathie cognitive est élevée par rapport à leur empathie affective.**

Suite à nos analyses préliminaires, nous avons une fois de plus utilisé la corrélation de Spearman afin de tester cette hypothèse, les distributions des scores concernés étant une fois de plus anormales.

Cette fois-ci, nous avons dû effectuer deux corrélations : une première entre le nombre de faits de harcèlement commis dans les établissements scolaires classiques et le niveau d'empathie cognitive des jeunes, et la seconde entre le nombre de faits de harcèlement commis dans les établissements scolaires classiques et le niveau d'empathie affective des jeunes. Voici les résultats que nous obtenons :

	Faits de harcèlement commis dans les établissements scolaires classiques
Niveau d'empathie cognitive	0.12634 0.15
Niveau d'empathie affective	0.07258 0.4

**Tableau 17.** Coefficient de corrélation entre le nombre de faits de harcèlement commis dans les établissements scolaires classiques et le niveau d'empathie cognitive et affective

Lorsque nous regardons nos deux corrélations, il apparaît qu'aucune des deux n'est statistiquement significative. En effet, lorsque nous regardons la corrélation qui concerne l'empathie affective, nous obtenons un coefficient de 0.07258 et une probabilité de dépassement de 0.4. Ceci étant plus élevé que 0.05, nous ne pouvons donc pas affirmer qu'il y ait de preuve significative que le harcèlement soit associé à une empathie affective plus élevée. De plus, lorsque nous regardons les résultats obtenus pour l'empathie cognitive, on obtient un coefficient de corrélation de 0.012634 avec une probabilité de dépassement de 0.15, ce qui est également supérieur à 0.05. Il n'y a donc pas non plus de preuve significative que le harcèlement dans les écoles soit associé à une empathie cognitive plus élevée. Nous devons donc rejeter notre hypothèse selon laquelle l'empathie cognitive aurait davantage d'effet sur le harcèlement que l'empathie affective, dans les établissements scolaires classiques, étant donné qu'aucune de nos deux variables ne semble être corrélée avec le harcèlement.

**Sous-hypothèse C : Plus le niveau de délinquance est élevé, plus l'empathie cognitive est faible.**

La distribution des scores obtenus à l'échelle de délinquance et à l'échelle d'empathie sont distribués anormalement d'après le test de Kolmogorov-Smirnov effectué dans les analyses préliminaires. Par conséquent, nous avons utilisé à nouveau le test de Spearman afin d'effectuer la corrélation entre nos deux variables.

	Niveau de délinquance
Niveau d'empathie cognitive	0.02930
	0.71

**Tableau 18.** Coefficient de corrélation entre le niveau de délinquance auto-révélee et le niveau d'empathie cognitive

Le coefficient de corrélation de Spearman obtenu est de 0.02930 avec une probabilité de dépassement de 0.71, ce qui est à nouveau supérieur à 0.05, la valeur du seuil d'erreur. La corrélation de Spearman ne va pas dans le sens de notre hypothèse étant donné qu'elle indique qu'il n'y a pas de preuve significative d'un éventuel lien entre le niveau de délinquance auto-révélee et le niveau d'empathie cognitive des jeunes, que ce soit pour ceux placés en IPPJ ou pour les jeunes dans l'enseignement scolaire classique.

**Hypothèse 2 : Le harcèlement en IPPJ est plus important que le harcèlement dans les établissements scolaires.**

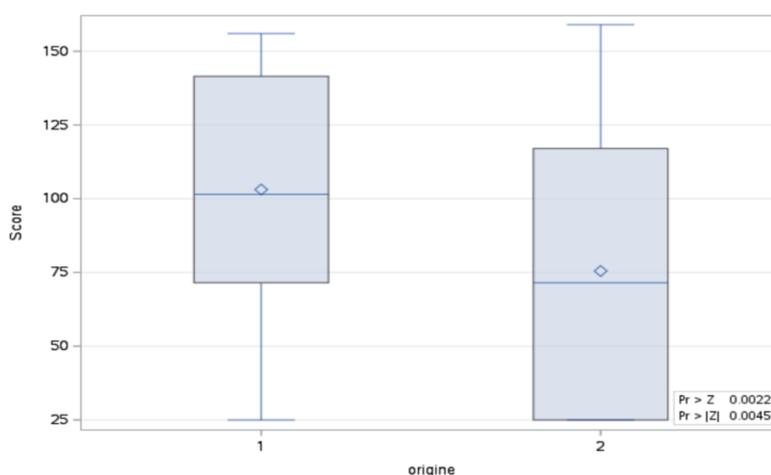
Suite aux résultats obtenus dans les analyses préliminaires, nous avons utilisé le test de Wilcoxon pour effectifs inégaux et indépendants. Pour tester notre hypothèse, nous avons utilisé les scores obtenus à nos deux derniers outils, à savoir l'échelle de victimisation et celle de harcèlement, afin d'avoir à la fois le taux de harcèlement selon le ressenti de la victime et celui de l'auteur.

	Z	Pr >  Z
Échelle de victimisation	-0.6905	0.2450
Échelle d'auteur de harcèlement	2.8413	0.0045

**Tableau 19.** Test de Wilcoxon 1

Lorsqu'on se penche sur les résultats obtenus à l'échelle de victimisation de harcèlement, nous obtenons une statistique Z de -0.6905 avec une probabilité de dépassement de 0.2450, ce qui est supérieur au seuil d'erreur de 0.05. Cela signifie que l'hypothèse nulle est tolérée, il n'y a donc pas de différence significative entre la moyenne des scores dans les IPPJ par rapport à celle dans les établissements scolaires.

Si nous nous référons uniquement au point de vue de la victime, cela nous amènerait à infirmer notre hypothèse de départ. Cependant, lorsque nous regardons les résultats obtenus à l'échelle évaluant le ressenti d'auteurs de harcèlement, nous observons que la différence entre les moyennes des deux groupes est statistiquement significative, avec un score moyen plus élevé dans le groupe IPPJ (score moyen des rangs attribués au test de Wilcoxon : 103.1) par rapport aux établissements scolaires classiques (score moyen des rangs attribués au test de Wilcoxon : 75.5). Cela nous amène donc à confirmer notre hypothèse selon laquelle le harcèlement est plus élevé dans les IPPJ que dans les établissements scolaires, en tous cas selon le ressenti des auteurs de harcèlement.



**Figure 8.** Représentation des scores moyens des rangs attribués au test de Wilcoxon

### 3.1 Analyses supplémentaires

#### 3.1.1 Empathie générale

Notre sous-hypothèse A suggérait qu'il y avait un lien entre le nombre de faits de harcèlement commis en IPPJ et le niveau d'empathie. Cependant, les tests statistiques utilisés ont démontré qu'il n'y avait pas de preuve significative de ce lien. Nous nous sommes donc posé la question de savoir si cette absence de lien était due à la spécificité de notre test qui ne se centrait que sur l'empathie cognitive, ou si cela s'appliquait également lorsqu'on regardait le niveau d'empathie de manière générale, toutes dimensions confondues. Nous avons effectué cette corrélation pour notre Hypothèse 1, mais nous avons pris en compte le taux de harcèlement commis dans l'ensemble de notre échantillon. Nous avons donc voulu tester la même chose mais dans nos groupes séparés, afin de voir si la corrélation était significative dans un des deux.

Nous avons utilisé le test de corrélation de Spearman afin de tester l'influence de l'empathie générale. Le coefficient de corrélation obtenu est de -0.08612 avec une probabilité de dépassement de 0.67. Ceci étant supérieur au seuil d'erreur de 0.05, nous rejetons l'hypothèse selon laquelle un lien existerait entre le harcèlement commis en IPPJ et l'empathie de manière générale.

	Faits de harcèlement commis dans les IPPJ
Niveau d'empathie générale	-0.08612 0.67

**Tableau 20.** Coefficient de corrélation entre le nombre de faits de harcèlement commis en IPPJ et l'empathie

Nous nous sommes ensuite posé la même question pour notre sous-hypothèse C qui était que plus le niveau de délinquance est élevé, plus l'empathie cognitive est faible. Nous avons obtenu que ce lien n'existait pas avec l'empathie cognitive, c'est pourquoi nous avons également voulu tester si cette absence de lien s'appliquait uniquement à l'empathie cognitive ou si c'était également le cas pour l'empathie de manière générale. Les résultats obtenus sont repris dans le tableau 25 ci-dessous.

	Niveau de délinquance
Niveau d'empathie générale	-0.02967 0.71

**Tableau 21.** Coefficient de corrélation entre le niveau de délinquance et l'empathie

Le coefficient de corrélation est de -0.02967 avec une probabilité de dépassement de 0.71, ce qui est supérieur à 0.05. Par conséquent, nous devons également rejeter l'hypothèse selon laquelle l'empathie générale aurait une influence quelconque sur le niveau de délinquance des jeunes.

### 3.1.2 Différence de régime

Pour finir, suite aux résultats de notre dernière hypothèse suggérant qu'il y a effectivement plus de harcèlement dans les IPPJ que dans les établissements scolaires classiques, nous nous sommes interrogées sur la différence de régime, afin de voir si le niveau de harcèlement était plus élevé dans un des deux (en régime ouvert ou en régime fermé) par rapport à l'autre.

Z	Pr >  Z
0.3525	0.72

**Tableau 22.** Test de Wilcoxon 3

Les résultats obtenus nous indiquent qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux moyennes (score Z de 0.3525 avec une probabilité de dépassement de 0.72, ce qui est supérieur à 0.05). Nous n'avons donc pas de preuve statistiquement significative que le type de placement (régime ouvert ou régime fermé) ait une influence sur le taux de harcèlement en IPPJ.

### 3.1.3 Empathie cognitive

Afin d'approfondir notre compréhension de nos résultats, nous avons effectué une comparaison des moyennes du score d'empathie cognitive chez les jeunes en IPPJ par rapport aux jeunes de l'enseignement scolaire classique. Les résultats obtenus sont repris dans le tableau 28 ci-dessous.

Z	Pr >  Z
-1.1875	0.23

**Tableau 23.** Test de Wilcoxon 4

Les résultats obtenus nous donnent un score Z de -1.1875 avec une probabilité de dépassement de 0.23, ce qui est plus élevé que 0.05, le seuil d'erreur. Par conséquent, malgré que le score moyen d'empathie cognitive soit légèrement plus élevé dans les écoles (82.4) par rapport aux IPPJ (70.7), nous pouvons conclure que cette différence n'est pas statistiquement significative.

### 3.1.4 Comparaison de délinquance auto-révélee

Les résultats n'allant visiblement pas dans le sens de nos hypothèses, nous avons effectué cette dernière analyse supplémentaire afin de tenter d'en comprendre les raisons. Nous avons ainsi effectué une comparaison de deux moyennes afin de voir si le niveau de délinquance auto-révélee était réellement supérieur en IPPJ comme nous le supposions, car ceci est le point de départ de nombreuses de nos hypothèses.

Z	Pr >  Z
5.8796	<.0001

**Tableau 24.** Test de Wilcoxon 5

Ces résultats indiquent qu'il y a une différence significative entre le niveau de délinquance auto-révélee dans les IPPJ et dans les établissements scolaires classiques, avec un score moyen significativement plus élevé en IPPJ (129.27) que dans les établissements scolaires classiques (71.04).

## Discussion

Notre étude avait pour objectif de répondre au manque de données sur la prévalence du harcèlement dans les IPPJ de la Fédération Wallonie Bruxelles, ainsi que de voir l'impact que l'empathie pouvait avoir dans cette dynamique. Pour y répondre, nous avons récolté des données quantitatives dans ces institutions, ainsi que dans un établissement scolaire classique afin d'avoir un outil de comparaison. Nous nous sommes intéressées au niveau de délinquance auto-rapporté de ces jeunes, ainsi qu'à leur niveau d'empathie, aux faits de harcèlement qu'ils avaient pu commettre récemment et à leur sentiment de victimisation quant à ces mêmes faits.

Dans cette partie, nous discuterons des résultats obtenus aux différentes hypothèses que nous avons formulées, des liens observés parmi nos variables, ainsi que des liens que nous pouvons effectuer avec la littérature scientifique existante sur le sujet. Nous tenterons de développer une réflexion critique basée sur tous les éléments que nous venons de citer. Pour finir, nous présenterons les éventuelles limites de cette étude, ainsi que les potentielles pistes de recherches qui nous semblent intéressantes à explorer.

### 1 Hypothèses de base et interprétation des résultats

Les premiers résultats obtenus ne vont pas dans le sens de notre première hypothèse selon laquelle ***plus les jeunes commettent des faits de harcèlement, plus leur empathie est faible***. En effet, peu importe le type d'empathie pris en compte (affective ou cognitive), les résultats montrent qu'il n'y a pas de lien causal entre l'empathie et les faits de harcèlement commis.

Ces résultats sont surprenants car ils ne soutiennent pas ce qui a été démontré dans la littérature pré-existante. En effet, plusieurs auteurs s'accordent pour dire que l'empathie joue un rôle dans la dynamique du harcèlement (Fabris et al., 2022 ; Zych et al., 2019). Ces derniers ont démontré que les auteurs de harcèlement présentaient généralement un déficit dans leurs compétences sociales et un niveau d'empathie générale plus bas que celui de la population générale. Cependant, d'autres auteurs (Mathys et Claes, 2020 ; Tolmatcheff et al., 2018 ; Van Noorden et al., 2015) apportaient la nuance du différent type d'empathie, en soutenant que c'est l'empathie affective qui fait défaut chez certains types d'harceleurs, tandis que l'empathie

cognitive est suffisante que pour comprendre les émotions des autres et ainsi savoir les manipuler. Partant de ce principe, on pourrait expliquer les résultats non significatifs à notre première corrélation par le fait qu'il est logique que chez certains auteurs de harcèlement, il n'y ait pas de déficit d'empathie cognitive. Notre première hypothèse prenant en compte l'empathie de manière générale, cela pourrait expliquer que le niveau d'empathie des jeunes commettant des faits de harcèlement ne soit pas aussi bas que ce que nous pouvions imaginer.

Pour contrer ce biais, nous avons décidé de tester cette hypothèse de départ en séparant, pour l'échelle d'empathie, l'analyse des items évaluant l'empathie cognitive et ceux évaluant l'empathie affective. Cependant, les résultats obtenus ne nous ont pas aidés à comprendre l'absence de corrélation pour notre hypothèse de départ. En effet, bien que l'empathie cognitive soit la variable qui montre la plus grande tendance à être associée au harcèlement par rapport à l'empathie affective ou l'empathie générale (avec les deux dimensions prises en compte en même temps), cette tendance n'est pas statistiquement significative.

Les résultats obtenus à nos 3 sous-hypothèses ont tous été dans le même sens que ce qui vient d'être expliqué. En d'autres termes, nos résultats semblent suivre une certaine logique entre eux, mais cette logique ne concorde pas avec la littérature que nous avons présentée au début de ce mémoire. En effet, penchons-nous premièrement sur notre sous-hypothèse A. Nous pensions initialement que le profil de harceleur dit « déficitaire » aurait tendance à se retrouver davantage dans les IPPJ que dans les établissements scolaires car ce profil est défini par un manque d'empathie et des comportements inadaptés envers autrui (Crick & Dodge, 1994 ; Tolmatcheff et al., 2018). Partant du principe, comme nous l'avons sous-entendu dans notre sous-hypothèse C, que un haut niveau d'implication dans des faits de délinquance était associé à un plus faible niveau d'empathie (De Jesus Cardona Isaza et al., 2021 ; Jolliffe & Farrington, 2004 ; Néo & Kimonis, 2011 ; Van Langen et al., 2014), il était, d'après nous, sensé que les jeunes placés en IPPJ manifestent moins d'empathie et donc contiennent un plus grand nombre de harceleurs déficitaires. Notre groupe en IPPJ aurait ainsi dû présenter un niveau d'empathie cognitive plus faible que notre groupe dans les établissements scolaires classiques où un nombre plus conséquent de harceleurs stratégiques aurait dû s'y trouver, si nous nous fions à nos hypothèses.

Cette dernière affirmation concernant l'empathie a été testée dans les analyses supplémentaires et les résultats démontrent que le niveau d'empathie cognitive est effectivement légèrement

plus élevé dans les établissements scolaires classiques que dans les IPPJ, ce qui pourrait ainsi aller dans le sens de nos hypothèses, sauf que cette différence ne s'est pas avérée significative statistiquement. De plus, le reste de nos résultats concernant cette hypothèse se sont avérés, eux aussi, contradictoires par rapport à l'hypothèse que nous avons émise. Il semblerait qu'il n'y ait pas de colinéarité entre le nombre de faits de harcèlement commis et le niveau d'empathie cognitive des jeunes placés en IPPJ.

Afin de mieux comprendre cette absence d'effet, nous avons tenté de voir si les résultats différaient en fonction du type d'empathie concerné. Nous avons donc effectué le même test avec l'empathie prise dans sa globalité cette fois-ci, mais les résultats ont été dans le même sens que lorsque nous isolions l'empathie cognitive uniquement. Une fois encore, il n'y a pas de preuve statistique significative d'un éventuel lien entre l'empathie et le harcèlement en IPPJ, malgré ce que nous présentait la littérature sur le sujet.

Suivant la même logique, les résultats obtenus pour notre sous-hypothèse B invalident également ce que nous suggérons, à savoir que dans l'enseignement scolaire classique, les jeunes qui commettaient des faits de harcèlement auraient une empathie cognitive plus élevée que leur empathie affective, et que cette différence d'empathie augmenterait à mesure que le nombre de faits de harcèlement commis augmentait aussi. Cette hypothèse découlait de la précédente et suivait la même logique. En effet, partant du principe que les jeunes dans les établissements scolaires classiques présentaient un niveau d'empathie plus élevé que ceux placés en IPPJ (dû à nouveau à la moindre quantité de faits de délinquance commis), nous devions retrouver davantage de profils de harceleurs stratégiques, étant donné que ce type de profil ne présente pas de déficit d'empathie (Sutton et al., 1999). C'est dans ce sens que nous avons testé nos variables, mais nous n'avons pas obtenu de résultats confirmant cette hypothèse. La régression multiple que nous avons effectuée nous a révélé qu'il y avait un pourcentage extrêmement minime du harcèlement qui était expliqué par l'empathie affective ou cognitive. Cependant, cette hypothèse était difficile à formuler car l'échelle d'auteur de harcèlement utilisée ne comprend pas de seuil limite à dépasser pour être considéré comme « harceleur ». Nous ne pouvions donc pas classer les jeunes en deux catégories : harceleur et non-harceleur. Les résultats se situaient sur un continuum selon lequel plus on augmentait le score, plus le jeune commettait des faits de harcèlement. Ainsi, il ne s'agissait pas uniquement de voir si l'empathie cognitive des jeunes était plus élevée que leur empathie affective, mais de voir si cette différence s'accroissait à mesure que les faits de harcèlement augmentaient. Par

conséquent, il est possible que la formulation ambiguë de cette hypothèse ait rendu les résultats moins significatifs et moins représentatifs que ce que nous voulions tester en réalité.

Par conséquent, nous remarquons que nos trois premières suppositions quant aux résultats de cette étude se sont avérées non concluantes. Dans un premier temps, nous nous sommes demandé si cela pouvait être dû au niveau de délinquance des participants. En effet, nous avons basé nos premières hypothèses sur le raisonnement selon lequel le niveau de délinquance auto-révélé des jeunes placés en IPPJ était plus élevé que celui des jeunes dans l'enseignement scolaire classique. Cependant, le questionnaire de délinquance auto-rapportée que nous avons utilisé demandait aux jeunes la fréquence à laquelle ils avaient commis les faits cités sur la dernière année. Une proportion conséquente des jeunes en IPPJ sont placés depuis de nombreux mois, n'ayant donc plus accès à aucune forme de délinquance, ce qui aurait pu amener à un niveau de faits commis biaisé par le fait qu'ils étaient placés et surveillés depuis les derniers mois. Si cela s'avérait vrai, et que le niveau de délinquance des jeunes dans l'enseignement classique était en réalité plus élevé que celui des jeunes en IPPJ, nous aurions pu expliquer pourquoi la suite de nos hypothèses n'ont pas été confirmées par nos résultats. Par conséquent, nous avons testé et comparé les moyennes de délinquance auto-révélée des jeunes de nos deux groupes. Le test de Wilcoxon que nous avons effectué nous a indiqué qu'il y avait effectivement une différence fortement significative entre les deux moyennes, et que le niveau de délinquance des jeunes en IPPJ était considérablement plus élevé que celui des jeunes dans l'enseignement scolaire classique, comme nous le supposions initialement. Par conséquent, ceci n'a pas pu être pertinent dans l'explication de la non significativité de l'ensemble de nos corrélations jusqu'à présent.

Par ailleurs, les résultats obtenus à notre sous-hypothèse C nous ont fortement interpellés. En effet, notre hypothèse n'a pas été soutenue par les corrélations et régressions que nous avons effectuées et qui nous ont indiqué qu'il n'y avait pas de lien entre le niveau de délinquance des jeunes et leur niveau d'empathie, contrairement à ce que nous pensions. Au départ, nous avons testé notre hypothèse en nous centrant uniquement sur la dimension cognitive de l'empathie car plusieurs études semblaient affirmer que c'est uniquement cette dimension de l'empathie qui pouvait influencer la propension des jeunes à se diriger vers des comportements délinquants (Jolliffe & Farrington, 2004, Van Langen, 2014). Les résultats nous ont indiqué qu'il n'y avait pas de relation entre l'empathie cognitive des jeunes et leur niveau de délinquance auto-révélée, que ce soit en IPPJ ou dans l'enseignement scolaire classique. Afin d'approfondir ces résultats

et de mieux comprendre cette absence de corrélation, nous avons ensuite effectué les mêmes tests dans les analyses supplémentaires mais cette fois-ci, en utilisant la variable de l'empathie dans sa globalité, c'est à dire que nous n'avons pas isolé un certain type d'empathie uniquement. À nouveau, les résultats ne nous ont pas permis de confirmer notre hypothèse selon laquelle plus le niveau d'empathie était faible, plus le niveau de délinquance était élevé.

Ces résultats ne concordent pas avec la littérature car selon un certain nombre d'auteurs, avoir un niveau élevé d'empathie permet de diminuer l'implication dans des comportements agressifs et inappropriés envers les autres, car l'empathie permet d'avoir une meilleure conscience des répercussions de ses actes sur autrui (Calandri et al., 2021 ; De Jesus Cardona Isaza et al., 2021 ; Fabris et al., 2022). D'après Jolliffe et Farrington (2004), le déficit d'empathie serait étroitement lié à des comportements délinquants tels que des agressions verbales ou physiques. C'est en se basant sur cet aspect de la littérature que nous avons émis nos hypothèses au départ. Nous nous sommes alors demandé si ce n'était pas notre choix d'outil (l'échelle de délinquance auto-révélee) qui amenait à ce que nos résultats soient différents de ceux attendus. Si on se réfère à ce qu'O'Neill a démontré en 2020, ce lien entre faible empathie et comportements délinquants ne serait pertinent que pour la délinquance non violente comme la fraude ou le vol, pas pour la délinquance directement dirigée vers les autres. Selon lui, ce sont les formes de violence qui nécessitent de la préméditation dans lesquelles intervient l'empathie. La délinquance directe et dirigée vers les autres serait davantage impulsive et ferait moins entrer l'empathie dans le processus de prise de décisions. Cependant, lorsqu'on se penche sur l'échelle de délinquance auto-révélee de Born et Gavray que nous avons utilisée, il y a une proportion plus ou moins égale d'items se référant à un type de délinquance plus directe et impulsive que de délinquance demandant davantage de préméditation. Notre outil ne peut donc pas justifier les raisons pour lesquelles nous n'avons pas obtenu les résultats attendus initialement pour cette hypothèse.

Malgré que nous ne soyons pas parvenues à déterminer ce manque de concordance entre notre sous-hypothèse C et nos résultats, celui-ci peut justifier le manque de corrélations obtenues pour nos premières hypothèses. En effet, toutes nos premières hypothèses découlent du postulat selon lequel les délinquants ont un niveau d'empathie plus faible que celui de la population générale, et qu'il serait donc logique qu'un lien existe avec le harcèlement, qui est une forme de délinquance, et les jeunes en IPPJ, qui sont impliqués dans un niveau de délinquance élevé. La plupart de la littérature scientifique trouvée sur le sujet allant dans ce sens, nous nous

sommes basées sur ce postulat afin de construire nos réflexions. Si cela ne s'est pas avéré vrai dans le cas de notre présente étude, cela peut possiblement expliquer pourquoi nos hypothèses sur le lien entre harcèlement et empathie ne se sont pas avérées vraies non plus.

Par ailleurs, nous observons tout de même des résultats concluants pour notre dernière et principale hypothèse, avec une différence significative entre le taux de harcèlement en IPPJ et celui obtenu dans l'enseignement scolaire classique, mais uniquement lorsqu'on regarde l'échelle d'auteur de harcèlement. En effet, les résultats obtenus à l'échelle de victimisation nous indiquent qu'il n'y a pas de preuve statistiquement significative pouvant affirmer qu'il y ait une différence entre le taux de harcèlement en IPPJ et celui dans les établissements scolaires classiques, tandis que lorsqu'on applique les mêmes tests statistiques sur l'échelle d'auteurs de harcèlement, les résultats montrent que la différence est fortement significative. Le nombre de faits de harcèlement commis rapportés est plus élevé dans les IPPJ comparé à celui dans les écoles.

Bien que ces résultats aillent dans le sens de notre hypothèse, ils sont quelques peu surprenants, pour diverses raisons. Premièrement, après avoir terminé nos passations dans les IPPJ, nous nous attendions à ce que les résultats à l'échelle d'auteur de harcèlement soient biaisés par le manque de pertinence des items par rapport au contexte du placement. En effet, sur 15 items, il y en a 2 qui concernent le cyber-harcèlement. Les jeunes placés n'ont pas accès à leur GSM, ce qui enlève déjà la possibilité de répondre à ces deux questions, comparativement aux établissements scolaires classiques où ce type de harcèlement est très fréquent. De plus, de nombreux jeunes ont rapporté oralement lors de la passation qu'il était compliqué de commettre un grand nombre de faits décrits dans cette échelle dans leur contexte de placement. Avec la surveillance qui les entoure, et les chambres individuelles et fermées, cela limite la possibilité de commettre certaines actions abordées par ces items. Pour finir, certains ont également rapporté ne pas en avoir l'envie, par peur des répercussions. Ils sont en effet conscients qu'un mauvais comportement lors du placement pourraient avoir des répercussions conséquentes lorsqu'ils passeraient devant le juge. Par conséquent, pour toutes ces raisons, nous pensions, après avoir fait passer nos questionnaires dans les deux IPPJ, que les résultats auraient démontré un niveau de harcèlement en réalité plus bas que celui dans les établissements scolaires, à cause de la difficulté d'accès à cette forme de délinquance dans le contexte du placement.

Malgré cela, il est tout de même ressorti que le harcèlement était effectivement plus élevé dans ces institutions que dans les établissements scolaires classiques, lorsqu'on se réfère à l'échelle d'auteur et non celle de victimisation. En d'autres termes, bien qu'il y ait plus d'auteurs qui

rappellent des faits de harcèlement en IPPJ que dans les établissements scolaires classiques, il n'y a pas plus de victimes déclarées dans ces institutions pour autant. Cette différence peut s'expliquer par le sentiment de crainte que peut avoir une victime de harcèlement (Chan & Ireland, 2009). Ces dernières peuvent parfois éprouver des difficultés à parler de ce qu'elles vivent, ce qui pourrait expliquer qu'il n'y a pas autant de faits de victimisation rapportés par rapport à ceux rapportés par les auteurs. Cet élément de la littérature est soutenu par un commentaire apporté par un éducateur de la section ouverte intra-muros d'une des IPPJ dans lesquelles nous avons été, qui affirme que dans les IPPJ, un climat de « meute » se met naturellement en place la plupart du temps, avec certains jeunes qui prennent le rôle de l'alpha, du « leader », et d'autres qui se font davantage martyriser et qui sont exclus du groupe. Si ces derniers se sentent dans une position d'infériorité par rapport aux autres, le climat de cette dynamique de groupe peut justifier qu'ils ne rapportent pas les événements de harcèlement qu'ils pourraient subir.

Pour finir, nous avons testé, dans nos analyses supplémentaires, si une différence pouvait se remarquer entre le taux de harcèlement chez les jeunes placés en régime ouvert par rapport au régime fermé, car cela aurait pu nous aider à comprendre les résultats obtenus à notre dernière hypothèse. Cependant, aucune différence significative n'a pu être relevée des résultats obtenus dans la comparaison des moyennes entre ces deux variables. Le harcèlement en milieu ouvert est donc semblable à celui en milieu fermé.

## 2 Intérêts et limites de notre étude

### 2.1 Intérêts

Selon nous, un des principaux intérêts de notre étude est qu'il a permis de mettre en lumière un aspect peu investigué du harcèlement. En effet, il n'existe pas encore, à notre connaissance, de prévalence du harcèlement en IPPJ en Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous avons trouvé un nombre minime d'études traitant ce sujet, alors que la population concernée a le même âge en moyenne et vit dans le même contexte de pression du groupe que les jeunes dans l'enseignement scolaire classique.

De plus, une autre force de cette étude est qu'elle s'intéresse à une population qu'il ne faut pas négliger. Une meilleure compréhension de la dynamique du harcèlement dans le contexte des jeunes placés peut aider à améliorer leur temps de placement, et ainsi leur qualité de vie, pour leur permettre une meilleure réinsertion dans la société par la suite.

Pour finir, se pencher sur la question du harcèlement dans le contexte du placement d'adolescents peut permettre par la suite de mettre en place d'éventuels mécanismes de prévention contre le harcèlement dans ces institutions afin d'en diminuer sa prévalence.

## 2.2 Limites

Malgré les intérêts que nous avons mis en avant pour notre recherche, nous avons également relevé un certain nombre de limites à celle-ci.

Premièrement, la taille de notre groupe était plus faible que ce que nous avions espéré pour la population des jeunes en IPPJ. En effet, nous n'avons obtenu que 26 sujets pour ce groupe, alors que nous en attendions une centaine. Ce nombre restreint est dû à la difficulté d'accès des IPPJ. Certaines IPPJ n'ont pas répondu à notre demande, et d'autres ont répondu négativement, justifiant qu'elles manquaient de ressources et de logistique afin de nous permettre de mener à bien notre étude. De plus, même pour les deux IPPJ qui ont donné leur accord, il a fallu avoir l'accord des jeunes eux-mêmes par après, qui avaient le droit de refuser de participer à l'étude. Ces raisons font que nous n'avons obtenu qu'une faible proportion des jeunes placés en IPPJ en FWB, ce qui ne nous permet pas d'avoir une représentation significative de l'ensemble des IPPJ.

Ensuite, dans le même ordre d'idée, une seconde limite de cette recherche a été le peu de diversité concernant notre groupe dans les établissements scolaires classiques. En effet, nous n'avons eu l'accord de participation que d'une seule école, les autres ayant refusé eux aussi pour des raisons de logistique et de manque de ressources à mettre à disposition. Malgré que notre groupe ait été de taille satisfaisante (134 sujets alors que nous en attendions une centaine) et que nous ayons eu la chance d'avoir une diversité de type d'enseignement (classes en général et en technique de qualification), cela ne permet pas de combler le biais d'échantillonnage qui fait que l'entièreté de notre groupe vient du même établissement et que si cet établissement a

un taux de harcèlement plus bas que d'autres, cela ne sera pas correctement représentatif de la réalité.

De plus, notre outil pour évaluer le harcèlement n'était pas parfaitement adapté au contexte de l'IPPJ. Comme nous l'avons développé dans la discussion, certains items concernaient le harcèlement par téléphone ou via les réseaux-sociaux, alors que les jeunes n'ont pas accès à leur téléphone dans ces institutions. Les jeunes éprouvaient également des difficultés à distinguer, en lisant les items, ce qui pouvait être considéré comme un contexte de taquinerie plutôt que du harcèlement. Par exemple, pour les items qui concernaient les moqueries, ou encore les insultes envers les autres jeunes, grand nombre d'entre eux avaient du mal à savoir ce qu'ils devaient répondre en sachant qu'ils insultaient parfois leurs amis, alors que c'était en réalité simplement leur manière de communiquer dans leur groupe proche. Les items manquaient peut-être légèrement de nuances permettant de distinguer les taquineries entre amis, des mouvements dirigés de manière volontaire envers un autre jeune.

Pour finir, la dernière limite que nous avons pu relever pour notre étude est la différence de contexte de passation des deux groupes. En effet, les jeunes en IPPJ ont été interrogés individuellement, tandis que nous avons fait passer les questionnaires par groupe (par classe) dans l'enseignement scolaire classique. Cette méthode de recueil des données a été choisie car il était peu réalisable de faire passer, un par un, les questionnaires à chacun des 134 jeunes de l'école secondaire dans laquelle nous avons été un par un. Cependant, nous sommes d'avis que cela ait pu amener un biais de procédure, et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, nous avons remarqué que les jeunes sautaient beaucoup plus de lignes que ceux que nous avons interrogés individuellement. De nombreux items sont restés sans réponse sûrement par inattention, tandis qu'en IPPJ, nous avions un regard sur ce qu'ils faisaient et pouvions empêcher que cela arrive. De plus, certains jeunes de l'enseignement scolaire classique ne prenaient pas le questionnaire au sérieux et rigolaient avec leurs amis des items. Il est donc possible que certains questionnaires n'aient pas été remplis avec leur plus franche sincérité.

### 3 Perspectives et pistes de recherche

Nous pensons qu'une perspective intéressante pour le futur serait tout d'abord de faire passer à nouveau des questionnaires, dans des conditions tenant compte des limites de l'étude évoquées. En effet, utiliser ou créer des outils plus adaptés à la situation du placement, et en particulier du

placement de mineurs, pourrait être plus justifié et apporter des résultats plus représentatifs de la réalité. Parmi ces modifications, il faudrait que l'outil distingue plus facilement ce qui est considéré comme de l'humour ou de la taquinerie entre amis, que ce soit pour la victime ou pour l'auteur, des comportements de harcèlement en tant que tels.

De plus, il serait intéressant d'utiliser dans ce cadre-ci un outil qui distingue les différents types de harceleurs. En effet, un certain nombre de nos hypothèses ont été développées en partant du postulat que nous devrions retrouver certains profils de harceleurs en IPPJ plutôt que d'autres, et de même pour les établissements scolaires classiques. Nos hypothèses n'ayant, pour la plupart, pas été confirmées, il serait intéressant de savoir pourquoi. Réussir à faire la distinction entre les différents profils de harceleurs en fonction du type de harcèlement commis pourrait nous aider à répondre à cette question.

Pour finir, comme nous l'avons mentionné dès le début de cette étude, l'objectif premier restait de voir s'il était nécessaire de mettre en place des mécanismes de prévention et d'intervention contre le harcèlement dans les IPPJ. D'après les résultats obtenus à notre dernière hypothèse, la réponse devrait être qu'il serait effectivement nécessaire de développer ces interventions, étant donné que le niveau de harcèlement s'est révélé être significativement plus élevé dans les IPPJ par rapport aux écoles. Cependant, nous ne sommes pas parvenus, grâce à cette étude, à déterminer la raison de cette supériorité de prévalence. Notre intérêt était de voir si l'empathie pouvait y jouer un rôle et en expliquer une partie. Nos résultats n'ont pas confirmé cette implication de l'empathie. Si les différents biais de cette étude sont contrôlés et que l'empathie ne joue malgré cela toujours pas de rôle dans la dynamique du harcèlement dans les situations de placement des adolescents, il serait intéressant de tester d'autres variables afin de savoir sur quoi centrer ces éventuels programmes de prévention.

## Conclusion

La réalisation de ce travail de fin d'études nous a permis de nous pencher sur un sujet qui est d'actualité dans notre société pour le moment, le harcèlement scolaire. Nous avons pu y apporter un regard différent et proposer une autre approche de cette dynamique, en nous centrant sur la problématique du harcèlement dans des situations de jeunes adolescents placés en IPPJ en Fédération Wallonie-Bruxelles. Sachant que le harcèlement a un impact sur la qualité de vie de ces jeunes et qu'une mauvaise qualité de placement peut avoir de lourdes conséquences sur la suite de leur développement et sur leur réinsertion future, il nous paraissait en effet important de mieux en comprendre la dynamique, afin que des programmes de prévention adaptés puissent être mis en place.

Notre étude se base sur l'analyse statistique des réponses à des questions socio-démographiques et à trois échelles préexistantes (délinquance auto-révoquée de Born & Gavray, validation de la BES en français, harcèlement et victimisation de Galland & Hospel). Conformément à notre hypothèse, les résultats obtenus permettent de confirmer que le harcèlement en IPPJ est plus important que celui dans l'enseignement scolaire classique, selon le ressenti des auteurs de harcèlement. Cette prévalence mérite donc de s'intéresser à ses mécanismes. Cependant, contrairement à nos postulats de départ inspirés par la littérature scientifique, cette étude n'a pas permis de révéler des liens significatifs démontrant un impact de l'empathie sur la dynamique du harcèlement en IPPJ. Il est par ailleurs important de noter que notre enquête comportait un certain nombre de biais et de limites qui ont possiblement eu une incidence sur les résultats et les conclusions que nous avons pu en tirer.

Des recherches ultérieures approfondies permettant de lever les biais de cette étude, pourraient dès lors être menées. Elles permettraient de comprendre pourquoi les hypothèses liées à l'empathie n'ont pas été confirmées et de tester d'autres variables, dans le but de pouvoir concevoir des programmes de prévention du harcèlement efficaces, au bénéfice des jeunes placés en IPPJ.

### 1 Le régime ouvert ou fermé des IPPJ :

La principale différence entre un régime fermé ou ouvert réside dans la manière dont on est enfermé. En effet, la liberté de mouvement qui est laissée au mineur fait partie du dispositif pédagogique. Cette liberté fait sens et offre un travail avec le mineur tout à fait différent qu'en régime fermé où le jeune est enfermé avec une clé, il ne peut pas circuler dans les lieux comme il le veut. En effet, le dispositif est adapté afin qu'il ne puisse pas fuguer ou sortir à son gré, ce qui implique des grilles aux fenêtres, des barrières infranchissables, des barbelés, des sas d'entrée, etc. (De Terwangne, 2021).

Delens-Ravier (2008) rajoute qu'en régime fermé, le temps et l'espace sont contrôlés par l'institution, au sein de laquelle la vie quotidienne est rythmée par des horaires et des activités programmés.

De plus, pour être placé en milieu ouvert, il faut que le mineur ait commis un acte sérieux qui soit punissable d'une peine d'emprisonnement correctionnel de 5 ans ou plus, ou avoir commis des coups et blessures avec circonstances aggravantes. Une fois que le jeune a fait l'objet d'une mesure de placement en IPPJ, peu importe le nouveau fait, il peut refaire l'objet d'un placement en phase provisoire. Selon l'art. 113 du décret, si le jeune fait l'objet d'une mesure et qu'elle est révisée parce qu'il a fauté, alors il peut être placé en IPPJ. Pour finir, en milieu ouvert, la mesure en IPPJ ne peut excéder 6 mois et ne peut pas être répétée sauf s'il y a des circonstances exceptionnelles.

A contrario, pour être placé en milieu fermé, il faut que le mineur ait commis un fait qui soit punissable d'une peine d'emprisonnement de 5 à 10 ans ou pour des faits de terrorisme. La mesure en section fermée ne peut excéder 3 mois et ne peut pas être répétée sauf si circonstances exceptionnelles (renouvelable de mois en mois avec un délai d'appel de 48h).

Il est important de noter que l'hébergement en institution publique en régime ouvert est privilégié par rapport à l'hébergement en institution publique à régime fermée (décret de 2018).

## 2 Délinquance officielle : criminalité apparente et légale.

Parmi les statistiques de la délinquance officielle, on peut distinguer deux types de criminalité : la criminalité apparente et la criminalité légale. La première fait référence à « *l'ensemble des infractions connues et déclarées* », tandis que la seconde se rapporte aux « *infractions qui ont donné lieu à un traitement judiciaire* » (Born & Glowacz, 2017, p. 24).

## 3 Formes de délinquance et statut socio-économique

La fraude et le vol sont des formes de délinquance qui suscitent plus de confrontations négatives de la part des proches que la délinquance violente, car elle correspond à un statut socio-économique plus élevé. En effet, dans les milieux défavorisés, ce sont plutôt des formes violentes de délinquance qui sont observées, il y a donc moins de risque d'être confronté par les pairs étant donné que la violence fait partie de leur mode relationnel (O'Neill, 2020).

## Bibliographie

- Allemand, M., Steiger, A. K., & Fend, H. (2015). Empathy Development in Adolescence Predicts Social Competencies in Adulthood. *Journal of Personality*, 83(2), 229-241. <https://doi.org/10.1111/jopy.12098>
- Álvarez-García, D., García, T., & Núñez, J. C. (2015). Predictors of school bullying perpetration in adolescence : A systematic review. *Aggression and Violent Behavior*, 23, 126-136. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2015.05.007>
- Bailleau, F., & Cartuyvels, Y. (2011). La justice pénale des mineurs en Europe. Un changement de paradigme. *Les Cahiers de la Justice*, N° 3(3), 67-77. <https://doi.org/10.3917/cdlj.1103.0067>
- Blaauw, E., Winkel, F. W., & Kerkhof, A. J. (2001). Bullying and Suicidal Behavior in Jails. *Criminal Justice And Behavior*, 28(3), 279-299. <https://doi.org/10.1177/0093854801028003002>
- Boulanger, C., & Lançon, C. (2006). L'empathie : réflexions sur un concept. *Annales Médico-psychologiques, Revue Psychiatrique*, 164(6), 497–505. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2006.05.001>
- Born, M., & Glowacz, F. (2017). *Psychologie de la délinquance*. De Boeck Supérieur.
- Brookes, M. (1993). Reducing Bullying at HMP Ranby. Unpublished Psychology Research Report, No. 8, East Midlands, U.K.
- Calandri, E., Graziano, F., Cattelino, E., & Testa, S. (2021). Depressive Symptoms and Loneliness in Early Adolescence : The Role of Empathy and Emotional Self-Efficacy. *Journal of Early Adolescence*, 41(3), 369-393. <https://doi.org/10.1177/0272431620919156>
- Calandri, E., Graziano, F., Testa, S., Cattelino, E., & Begotti, T. (2019). Empathy and Depression Among Early Adolescents : The Moderating Role of Parental Support. *Frontiers in Psychology*, 10. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2019.01447>

- Cardon, M., De Fraene, D., Guyot, M., Jaspard, A., & Nagels, C. (2013). Des paroles de jeunes placés en IPPJ aux questionnements des professionnels. Recherche financée par le Fonds Houtman dans le cadre de l'appel à projets «Lutte contre la pauvreté et les situations de précarité» et réalisée par l'AMO Samarcande en collaboration avec le Centre de Recherches Criminologiques de l'ULB, 84-98.
- Catheline, N. (2020). Conséquences psychopathologiques et relationnelles du harcèlement entre enfants. *Le Journal des psychologues*, 382, 26-30. <https://doi.org/10.3917/jdp.382.0026>
- Centifanti, L. C. M., Kimonis, E. R., Frick, P. J., & Aucoin, K. J. (2013). Emotional reactivity and the association between psychopathy-linked narcissism and aggression in detained adolescent boys. *Development and Psychopathology*, 25(2), 473–485. <https://doi.org/10.1017/s0954579412001186>
- Chan, J. L., & Ireland, J. L. (2009). Fear of bullying among adult, young and juvenile prisoners: Its association with perpetration, victimisation and behavioural predictors. *International Journal of Prisoner Health*. <https://doi.org/10.1080/17449200903343241>
- Chow, A. R. W., Pingault, J., & Baldwin, J. R. (2022). Early risk factors for joint trajectories of bullying victimisation and perpetration. *European Child & Adolescent Psychiatry*. <https://doi.org/10.1007/s00787-022-01989-6>
- Cillessen, A. H. N., Schwartz, D., & Mayeux, L. (2011). Popularity in the peer system. <http://repository.ubn.ru.nl/handle/2066/99610>
- Craig, W., Harel-Fisch, Y., Fogel-Grinvald, H., Dostaler, S. M., Hetland, J., Simons-Morton, B. G., Molcho, M., De Mato, M. G., Overpeck, M. D., Due, P., & Pickett, W. (2009). A cross-national profile of bullying and victimization among adolescents in 40 countries. *International Journal of Public Health*, 54(S2), 216–224. <https://doi.org/10.1007/s00038-009-5413-9>
- Crick, N.R., & Dodge, K.A. (1994). A review and reformulation of social information-processing mechanisms in children's social adjustment. *Psychological Bulletin*, 115(1), 74-101. doi: 10.1037/0033-2909.115.1.74
- Cuff, B. M. P., Brown, S., Taylor, L., & Howat, D. (2014). Empathy: A review of the concept. *Emotion Review*, 8(2), 144–153. <https://doi.org/10.1177/1754073914558466>

- D'Ambrosio, F., Olivier, M., Didon, D., & Besche, C. (2009). The basic empathy scale : A French validation of a measure of empathy in youth. *Personality And Individual Differences*, 46(2), 160-165. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2008.09.020>
- Davis, M. H. (1983). Measuring individual differences in empathy: Evidence for a multidimensional approach. *Journal of Personality and Social Psychology*, 44, 113– 126.
- De Fraene, D., Christiaens, J., & Nagels, C. (2005). Le traitement des mineurs délinquants. *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n° 1897-1898(32), 5-74. <https://doi.org/10.3917/cris.1897.0005>
- De Freitas, D. R. J., Mendonça, M., Wolke, D., Marturano, E. M., Fontaine, A. M., & Coimbra, S. (2022). Resilience in the face of peer victimization and perceived discrimination : The role of individual and familial factors. *Child Abuse & Neglect*, 125, 105492. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2022.105492>
- De Jesús Cardona Isaza, A., Jiménez, S. V., & Montoya-Castilla, I. (2021). Decision-making Styles in Adolescent Offenders and Non-offenders : Effects of Emotional Intelligence and Empathy. *Anuario de Psicología Jurídica*, 32(1), 51-60. <https://doi.org/10.5093/apj2021a23>
- Delens-Ravier, I. (2008). Le vécu de jeunes. *Journal du Droit des Jeunes*, N° 271(1), 39-43. <https://doi.org/10.3917/jdj.271.0039>
- De Ruigh, E. L., Popma, A., Twisk, J. W. R., Wiers, R. W., Van Der Baan, H., Vermeiren, R., & Jansen, L. M. C. (2019). Predicting quality of life during and post detention in incarcerated juveniles. *Quality of Life Research*, 28(7), 1813–1823. <https://doi.org/10.1007/s11136-019-02160-6>
- De Terwangne, A., & Moreauavocats, T. (2021, October 6). Analyse et critique de l'argumentation de la ministre de l'aide à la jeunesse sur la légalité de la réforme des IPPJ mise en œuvre le 1er août 2021.
- Edele, A., Dziobek, I., & Keller, M. (2013). Explaining altruistic sharing in the dictator game: The role of affective empathy, cognitive empathy, and justice sensitivity. *Learning and Individual Differences*, 24, 96–102. <https://doi.org/10.1016/j.lindif.2012.12.020>

- Fabris, M. A., Longobardi, C., Morese, R., & Marengo, D. (2022). Exploring Multivariate Profiles of Psychological Distress and Empathy in Early Adolescent Victims, Bullies, and Bystanders Involved in Cyberbullying Episodes. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 19(16), 9871. <https://doi.org/10.3390/ijerph19169871>
- Fagan, J., & Kupchik, A. (2011). Juvenile Incarceration and the Pains of Imprisonment. *SSRN Electronic Journal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.1772187>
- Fédération Wallonie-Bruxelles. (2015, août 26). Enseignement.be : Le harcèlement à l'école. <http://www.enseignement.be/index.php?page=27579&navi=4213>
- Fontaine, R. (2018). Comprendre le harcèlement pour mieux le prévenir. *Enfance*, 3(3), 393- 406. <https://doi.org/10.3917/enf2.183.0393>
- Fougeret-Linlaud, V. (2022). Harcèlement entre pairs en milieu scolaire. *Journal de Pédiatrie et de Puériculture*, 35(4), 179-188. <https://doi.org/10.1016/j.jpp.2022.05.008>
- Galand, B., Dernoncourt, O. & Mirzabekiantz, G. (2009). Caractéristiques relationnelles et émotionnelles des auteurs et des victimes de violences à l'école. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 31, 33-56.
- Galand, B., & Hospel, V. (2015). Facteurs associés au risque de décrochage scolaire : vers une approche intégrative. *L'Orientation Scolaire Et Professionnelle*, 44/3. <https://doi.org/10.4000/osp.4604>
- Galand, B., Hospel, V., & Baudoin, N. (2014). Prévalence du harcèlement à l'école en Fédération Wallonie-Bruxelles. Rapport d'enquête. <http://hdl.handle.net/2078.1/143893>
- Gallagher, C. A., & Dobrin, A. (2006). Facility-Level Characteristics Associated with Serious Suicide Attempts and Deaths from Suicide in Juvenile Justice Residential Facilities. *Suicide And Life-Threatening Behavior*, 36(3), 363-375. <https://doi.org/10.1521/suli.2006.36.3.363>
- Gilet, A., Mella, N., Studer, J., Grün, D., & Labouvie-Vief, G. (2013). Assessing dispositional empathy in adults: A French validation of the Interpersonal Reactivity Index (IRI). *Canadian Journal of Behavioural Science*, 45(1), 42–48. <https://doi.org/10.1037/a0030425>
- Glowacz, F. (2021). Communication personnelle.

- Grégoire, J., & Mathys, C. (October 2018). Jeunes délinquants, jeunes victimes ? La victimation des jeunes placés en institutions fermées. *Justice et Sécurité*, 13.
- Hu, W., Cheng, Y., & Du, R. (2022). Effects of Overt and Relational Bullying on Adolescents' Subjective Well-Being: The Mediating Mechanisms of Social Capital and Psychological Capital. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 19(19), 11956. <https://doi.org/10.3390/ijerph191911956>
- Inchley, J., Currie, D., Budisavljevic, S., Torsheim, T., Jåstad, A., Cosma, A., Kelly, C., Arnarsson, A., Barnekow, V., & Weber, M. (2020). Spotlight on adolescent health and well-being. Findings from the 2017/2018 Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) survey in Europe and Canada. International report. Who Regional Office for Europe, 2020. <https://www.drugsandalcohol.ie/32013/>
- IPPJ - Portail de l'aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. (s. d.). <https://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=632>
- Ireland, J. L. (2002). Do juveniles bully more than young offenders ? *Journal of Adolescence*. <https://doi.org/10.1006/jado.2002.0458>
- Ireland, J. L. (2005). Psychological health and bullying behavior among adolescent prisoners : A study of young and juvenile offenders. *Journal of Adolescent Health*, 36(3), 236-243. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2004.02.026>
- Ireland, J. L., & Archer, J. (1996). Descriptive Analysis of Bullying in Male and Female Adult Prisoners. *Journal Of Community & Applied Social Psychology*, 6(1), 35-47. [https://doi.org/10.1002/\(sici\)1099-1298\(199602\)6:1](https://doi.org/10.1002/(sici)1099-1298(199602)6:1)
- Ireland, J. L., & Monaghan, R. (2006). Behaviours indicative of bullying among young and juvenile male offenders : a study of perpetrator and victim characteristics. *Aggressive Behavior*, 32(2), 172-180. <https://doi.org/10.1002/ab.20116>
- Jaspart, A. (2010a). L'enfermement des mineurs poursuivis par la justice. *Revue De Science Criminelle Et De Droit Pénal Comparé*, N° 2(2), 482–496. <https://doi.org/10.3917/rsc.1002.0482>

- Jaspart, A. (2010b). Vivre le temps d'un enfermement. *Deviance Et Societe*, Vol. 34(2), 217–227. <https://doi.org/10.3917/ds.342.0217>
- Jolliffe, D., & Farrington, D. P. (2004). Empathy and offending : A systematic review and meta-analysis. *Aggression and Violent Behavior*, 9(5), 441-476. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2003.03.001>
- Jolliffe, D., & Farrington, D. P. (2006). Development and validation of the Basic Empathy Scale. *Journal of Adolescence*, 29(4), 589–611.
- Klomek, A. B., Sourander, A., Niemelä, S., Kumpulainen, K., Piha, J., Tamminen, T., Almqvist, F., & Gould, M. S. (2009). Childhood bullying behaviors as a risk for suicide Attempts and Completed Suicides: A Population-Based Birth Cohort study. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 48(3), 254–261. <https://doi.org/10.1097/chi.0b013e318196b91f>
- Kubiszewski, V., Fontaine, R., Chasseigne, G., & Rüsçh, E. (2014). Évaluation du bullying scolaire (harcèlement scolaire) chez les adolescents français : validité de l'adaptation française du questionnaire Agresseur/Victime révisé d'Olweus (1996). *Annales Médico-psychologiques, Revue Psychiatrique*, 172(4), 261–267. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2012.09.018>
- Lambe, L. J., Della Cioppa, V., Hong, I. K., & Craig, W. M. (2019). Standing up to bullying : A social ecological review of peer defending in offline and online contexts. *Aggression and Violent Behavior*, 45, 51-74. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2018.05.007>
- Lambie, I., & Randell, I. (2013). The impact of incarceration on juvenile offenders. *Clinical Psychology Review*, 33(3), 448-459. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2013.01.007>
- Lee, J., Choi, M., Holland, M. M., Radey, M., & Tripodi, S. J. (2022). Childhood Bullying Victimization, Substance Use and Criminal Activity among Adolescents: A Multilevel Growth Model Study. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 20(1), 770. <https://doi.org/10.3390/ijerph20010770>
- Lee, J., Taxman, F. S., Mulvey, E. P., & Schubert, C. A. (2018). Longitudinal Patterns of Secure Institutional Placement Among Serious Adolescent Offenders. *Criminal Justice and Behavior*, 45(6), 762–782. <https://doi.org/10.1177/0093854818762545>

- Lereya, S. T., Samara, M., & Wolke, D. (2013). Parenting behavior and the risk of becoming a victim and a bully/victim: A meta-analysis study. *Child Abuse & Neglect*, 37(12), 1091–1108. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2013.03.001>
- Lewis, M., & Rudolph, K. D. (2014). *Handbook of Developmental Psychopathology*. Dans Springer eBooks. <https://doi.org/10.1007/978-1-4614-9608-3>
- Mariage, A. (2001). Stratégies de coping et dimensions de la personnalité : étude dans un atelier de couture. *Travail Humain*, 64(1), 45. <https://doi.org/10.3917/th.641.0045>
- Mathys, C., & Claes, S. (2020). Conduites de harcèlement et de cyber-harcèlement chez les adolescents : interrelations et spécificités, place de l'empathie et actions de prise en charge. *G Model*, 68(5), 251–256. <https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2020.02.003>
- McDonald, N. M., & Messinger, D. S. (2011). The development of empathy: How, when, and why. *Moral behavior and free will: A neurobiological and philosophical approach*, 333-359.
- McWood, L. M., Erath, S. A., & El-Sheikh, M. (2022). Longitudinal associations between coping and peer victimization : Moderation by gender and initial peer victimization. *Social Development*, 32(1), 117-134. <https://doi.org/10.1111/sode.12623>
- Miron, C. D., Satlof-Bedrick, E., & Waller, R. (2020). Longitudinal association between callous-unemotional traits and friendship quality among adjudicated adolescents. *Journal of Adolescence*, 81(1), 19-26. <https://doi.org/10.1016/j.adolescence.2020.03.010>
- O'Hara, K. L., Duchschere, J. E., Shanholtz, C. E., Reznik, S. J., Beck, C. J. A., & Lawrence, E. (2019b). Multidisciplinary partnership: Targeting aggression and mental health problems of adolescents in detention. *American Psychologist*, 74(3), 329–342. <https://doi.org/10.1037/amp0000439>
- O'Neill, K. K. (2020). Adolescence, empathy, and the gender gap in delinquency. *Feminist Criminology*, 15(4), 410–437. <https://doi.org/10.1177/1557085120908332>
- Piquet, E. (2017). *Le Harcèlement scolaire en 100 questions*. Tallandier.

- Putallaz, M., Grimes, C. L., Foster, K. J., Kupersmidt, J. B., Coie, J. D., & Dearing, K. F. (2007). Overt and relational aggression and victimization: Multiple perspectives within the school setting. *Journal of School Psychology, 45*(5), 523–547. <https://doi.org/10.1016/j.jsp.2007.05.003>
- Qualité de vie | Obsan. (s. d.). <https://ind.obsan.admin.ch/fr/indicateur/obsan/qualite-de-vie>
- Quartier, M., & Bellon, J. (2020). Les obstacles au traitement du harcèlement scolaire. [*Le Journal Des Psychologues*], n° 382(10), 14–19. <https://doi.org/10.3917/jdp.382.0014>
- Read, H. (2019). A typology of empathy and its many moral forms. *Philosophy Compass, 14*(10). <https://doi.org/10.1111/phc3.12623>
- Rezapour, M., Tabar, A. R., & Khanjani, N. (2021). Fear of Bullying Victimization in Middle School : Types of Victimization and Advocacy Considerations. *International journal of bullying prevention*. <https://doi.org/10.1007/s42380-021-00089-4>
- Robinson, R., Roberts, W. C., Strayer, J., & Koopman, R. (2007). Empathy and Emotional Responsiveness in Delinquent and Non-delinquent Adolescents. *Social Development, 16*(3), 555-579. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9507.2007.00396.x>
- Savard, C., Maheux-Caron, V., Vachon, D. D., Héту, S., & Gamache, D. (2022). A French adaptation of the Affective and Cognitive Measure of Empathy (ACME-F). *Psychological Assessment, 34*(3), e15-e25. <https://doi.org/10.1037/pas0001105>
- Schurz, M., Maliske, L., & Kanske, P. (2020). Cross-network interactions in social cognition : A review of findings on task related brain activation and connectivity. *Cortex, 130*, 142-157. <https://doi.org/10.1016/j.cortex.2020.05.006>
- Shojaei, T., Wazana, A., Pitrou, I., Gilbert, F., & Kovess, V. (2009). Self-Reported Peer Victimization and Child Mental Health: Results of a Cross-Sectional Survey among French Primary School children. *Journal of Developmental and Behavioral Pediatrics, 30*(4), 300–309. <https://doi.org/10.1097/dbp.0b013e3181ad1e1a>
- Smith, J., Schneider, B. H., Smith, P. K., & Ananiadou, K. (2004). The Effectiveness of Whole-School Antibullying Programs: A Synthesis of Evaluation research. *School Psychology Review, 33*(4), 547–560. <https://doi.org/10.1080/02796015.2004.1208626>

- Stavrinides, P., Georgiou, S. N., & Theofanous, V. (2010). Bullying and empathy : a short-term longitudinal investigation. *Educational Psychology, 30*(7), 793-802. <https://doi.org/10.1080/01443410.2010.506004>
- Stokes, M. L., McCoy, K. F., Abram, K. M., Byck, G. R., & Teplin, L. A. (2015). Suicidal Ideation and Behavior in Youth in the Juvenile Justice System. *Journal of Correctional Health Care, 21*(3), 222–242. <https://doi.org/10.1177/1078345815587001>
- Sutton, J., Smith, P.K., & Swettenham, J. (1999). Bullying and “Theory of mind”: A critique of the “Social skills deficit” view of anti-social behaviour. *Social Development, 8*(1), 117-127. doi:10.1111/1467-9507.00083
- Takizawa, R., Maughan, B., & Arseneault, L. (2014). Adult Health Outcomes of Childhood Bullying Victimization: Evidence from a Five-Decade Longitudinal British Birth Cohort. *American Journal of Psychiatry, 171*(7), 777–784. <https://doi.org/10.1176/appi.ajp.2014.13101401>
- Tolmatcheff, C., Galand, B., & Roskama, I. (2018). Diversité des caractéristiques des harceleurs et implications pour l’intervention en milieu scolaire. *Enfance, N°3*(3), 471. <https://doi.org/10.3917/enf2.183.0471>
- Trach, J., Garandau, C. F., & Malamut, S. T. (2023). Peer victimization and empathy for victims of bullying : A test of bidirectional associations in childhood and adolescence. *Child Development*. <https://doi.org/10.1111/cdev.13907b>
- Ttofi, M. M., Farrington, D. P., Lösel, F., & Loeber, R. (2011). Do the victims of school bullies tend to become depressed later in life? A systematic review and meta-analysis of longitudinal studies. *Journal of Aggression, Conflict and Peace Research, 3*(2), 63-73. doi:<https://doi.org/10.1108/17596591111132873>
- UNESCO. Behind the Numbers: Ending School Violence and Bullying; UNESCO: Paris, France, 2019. [https://www.dge.mec.pt/sites/default/files/ERTE/pdf\\_unesco.pdf](https://www.dge.mec.pt/sites/default/files/ERTE/pdf_unesco.pdf).
- Van Den Tillaart, J., Eltink, E., Stams, G. J. J. M., Van Der Helm, P., & Wissink, I. B. (2018). Aggressive Incidents in Residential Youth Care. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*. <https://doi.org/10.1177/0306624x18758898>

- Van Langen, M. A. M., Wissink, I. B., Van Vugt, E., Van Der Stouwe, T., & Stams, G. J. J. M. (2014). The relation between empathy and offending : A meta-analysis. *Aggression and Violent Behavior, 19*(2), 179-189. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2014.02.003>
- Van Noorden, T. H. J., Haselager, G. J. T., Cillessen, A. H. N., & Bukowski, W. M. (2015). Empathy and Involvement in Bullying in Children and Adolescents : A Systematic Review. *Journal of Youth and Adolescence, 44*(3), 637-657. <https://doi.org/10.1007/s10964-014-0135-6>
- Walker, S. R., Bishop, A. S., Schmidt, H. J., Lee, T., & Indermark, J. A. (2022). Expert versus Youth Raters on Measuring Social and Therapeutic Climate in Secure Juvenile Placement. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law, 50*(2), 221–230. <https://doi.org/10.29158/jaapl.210064-21>
- Weisz, E., & Cikara, M. (2021). Strategic Regulation of Empathy. *Trends in Cognitive Sciences, 25*(3), 213–227. <https://doi.org/10.1016/j.tics.2020.12.002>
- Wiklund, G., Ruchkin, V., Kuposov, R. A., & Klinteberg, B. A. (2014). Pro-bullying attitudes among incarcerated juvenile delinquents: Antisocial behavior, psychopathic tendencies and violent crime. *International Journal of Law and Psychiatry, 37*(3), 281–288. <https://doi.org/10.1016/j.ijlp.2013.11.019>
- Wright, M. F., Wachs, S., & Huang, Z. (2021). Adolescents' Popularity-Motivated Aggression and Prosocial Behaviors : The Roles of Callous-Unemotional Traits and Social Status Insecurity. *Frontiers In Psychology, 12*. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2021.606865>
- Zhou, Y., Li, J., Li, J., Wang, Y., & Li, X. (2024b). Latent profiles of bullying perpetration and victimization: Gender differences and family variables. *Child Abuse & Neglect, 149*, 106682. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2024.106682>
- Zych, I., Baldry, A. C., Farrington, D. P., & Llorent, V. J. (2019). Are children involved in cyberbullying low on empathy? A systematic review and meta-analysis of research on empathy versus different cyberbullying roles. *Aggression and Violent Behavior, 45*, 83–97. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2018.03.004>

## Résumé

**Objectif :** Ce mémoire a pour objectif d'obtenir une prévalence du harcèlement en IPPJ en FWB afin de pallier au manque de données et de recherches sur le sujet. De plus, nous nous intéressons à l'éventuel lien existant avec l'empathie, afin de mieux cibler la prévention contre le harcèlement dans ce contexte.

**Méthode :** Nous avons mené une étude quantitative dans laquelle nous avons interrogé des jeunes placés dans différentes IPPJ de Wallonie et d'autres venant de l'enseignement scolaire classique. Nous leur avons présenté différents questionnaires, nous apportant des informations socio-démographiques, sur leur niveau de délinquance auto-révélee, sur leur niveau d'empathie, ainsi que sur leur ressenti de victimisation et d'auteur de harcèlement. Nous avons évalué et comparé le niveau de harcèlement de ces différents établissements, et nous avons tenté d'examiner l'impact éventuel de l'empathie dans cette dynamique.

**Résultats :** Nos résultats montrent que le taux de harcèlement dans les IPPJ est plus élevé que celui dans les établissements scolaires classiques. Cependant, les hypothèses formulées initialement afin de comprendre les raisons de cette prévalence supérieure se sont avérées fausses et aucun lien avec l'empathie n'a pu être vérifié.